

“hd

Centre
pour le dialogue
humanitaire



*Empowered lives.
Resilient nations.*

Entre nécessités et insécurité, les défis de l'État

Ce que disent 800 sahéliens

Rapport National Tchad

*Études des perceptions des facteurs d'insécurité
et d'extrémisme violent dans les régions frontalières du Sahel*

Ces études des perceptions ont été réalisées par le Centre pour le dialogue humanitaire

Le Centre pour le dialogue humanitaire (HD) est une organisation de diplomatie privée fondée sur les principes d'humanité, d'impartialité et d'indépendance. Sa mission est d'aider à prévenir, atténuer et résoudre les conflits armés par le biais du dialogue et de la médiation. Pour plus d'information : www.hdcentre.org

Clause de non-responsabilité

Les points de vue exprimés dans cette publication sont ceux des auteurs, et ne représentent ni n'engagent la responsabilité du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

UNE RECHERCHE « ÉPIQUE, ATYPIQUE ET STRATÉGIQUE »

Ce projet d'étude des perceptions des facteurs d'insécurité et d'extrémisme violent dans les régions transfrontalières du Sahel a représenté une opportunité unique d'entreprendre une recherche d'envergure et innovante à un niveau régional sur des thèmes mondialisés tels que la violence armée, la radicalisation, le jihadisme et la sécurité. L'ouverture caractérisant l'esprit de ce projet et le choix d'écouter les populations, de traiter leurs perceptions et représentations donnaient l'orientation générale, généreuse et ambitieuse. Nous ne savons en général que fort peu ou sinon rien sur la manière dont les populations les plus exposées perçoivent et traitent la violence armée, l'extrémisme, l'insécurité. En effet, il existe un paradigme dominant s'agissant de ces questions généralement vues de manière descendante (*top-down*) par les institutions nationales et internationales, privilégiant l'approche politiste, sécuritaire, policière et militaire du radicalisme violent d'inspiration religieuse.

Si les perceptions et les représentations ne sont pas des restitutions forcément précises de la réalité, elles concourent à en esquisser l'épaisseur, l'intensité, la granularité, le bruit, la tonalité, le contraste. On pense que le plus souvent ce qui est *perçu* est une distorsion, une vision exagérée de ce qui est effectivement *vécu* ; mais l'écart-type du vécu-perçu peut également se traduire de manière inverse, par une restitution atténuée et filtrée. Nos enquêté(e)s s'expriment le plus souvent avec sobriété quand il faut en venir à décrire les malheurs et le danger mortel qu'ils ont endurés. Ce que disent 800 Sahéliens laisse entrevoir une rationalité en acte de la part d'individus-agents en situation de précarité, souffrance et vulnérabilité – dont il y a beaucoup à apprendre en termes de résistance et de résilience.

Les lecteurs de ces rapports, issus d'une recherche socio-anthropologique inscrite dans une approche humanitaire, doivent prendre en compte, outre la difficulté et la dangerosité, la dimension expérimentale de cette enquête menée en parallèle dans huit pays de l'espace sahélien : cette coupe à la fois large et profonde, opérée dans un temps très court, a permis de repérer et signaler des axes d'action et de réflexion jusque-là ignorés ou sous-évalués, des pistes de recherche fécondes, des réseaux latents et solidaires à mobiliser. Il conviendra de poursuivre ce travail exploratoire.

En l'espace de cinq à huit jours, 59 enquêteurs ont parcouru aller-retour près de 24'000 kilomètres pour sillonner les zones frontalières reliant le Sénégal à la Mauritanie et au Mali, celles communes au Mali, au Burkina et au Niger, ainsi que celles des pays du lac Tchad, à savoir le Nigeria, le Cameroun et le Tchad. L'enquête par questionnaire a été en mesure de recueillir les réponses de 698 personnes au total, réparties sur huit pays du Sahel, avec par ordre décroissant, 147 personnes au Mali (représentant 21% de l'échantillon régional) ; 120 au Nigéria (17%) ; 100 au Niger (14%) ; 88 en Mauritanie (12%) ; 74 au Sénégal (10%) ; 71 au Tchad (10%) ; 60 au Burkina-Faso (8%) et 38 au Cameroun (5%). Des entretiens complémentaires et approfondis ont en outre touché plus d'une cinquantaine de personnes dans le cadre de consultations annexes.

Les équipes ont pu identifier 80 personnes ressources conviées par la suite à rejoindre Abuja, Bamako, Dakar, N'Djaména, Niamey, Nouakchott, Ouagadougou et Yaoundé pour confronter et échanger leurs perceptions des facteurs d'insécurité et d'extrémisme violent dans leurs zones frontalières respectives. Des entretiens ont également été organisés, dans la mesure du possible, avec des « sympathisants » ou « repentis » des groupes armés. Enfin, des consultants nationaux et internationaux ont été sollicités pour produire des études de cas et des éclairages conceptuels complémentaires.

La mise en place d'équipes composées uniquement de chercheurs et enquêteurs universitaires nationaux, l'organisation et la mise en œuvre de l'enquête de terrain simultanément dans huit pays, l'impératif de faire suivre un protocole de sécurité et de communication pour l'ensemble des

enquêteurs disséminés dans des zones transfrontalières de conflit, la venue de personnes ressources dans les capitales ont représenté un défi considérable : il a fallu constamment réajuster la planification aux divers aléas et contraintes administratifs (autorisations, coordination avec les autorités), politiques (contexte post-électoral au Nigeria, de transition au Burkina Faso), sécuritaires (attentats de Boko Haram dans la région du lac Tchad), financiers (transfèvements inaboutis, dépassements budgétaires), techniques (coupure électricité, internet), climatiques (saison des pluies), culturels (mois de Ramadan), etc.

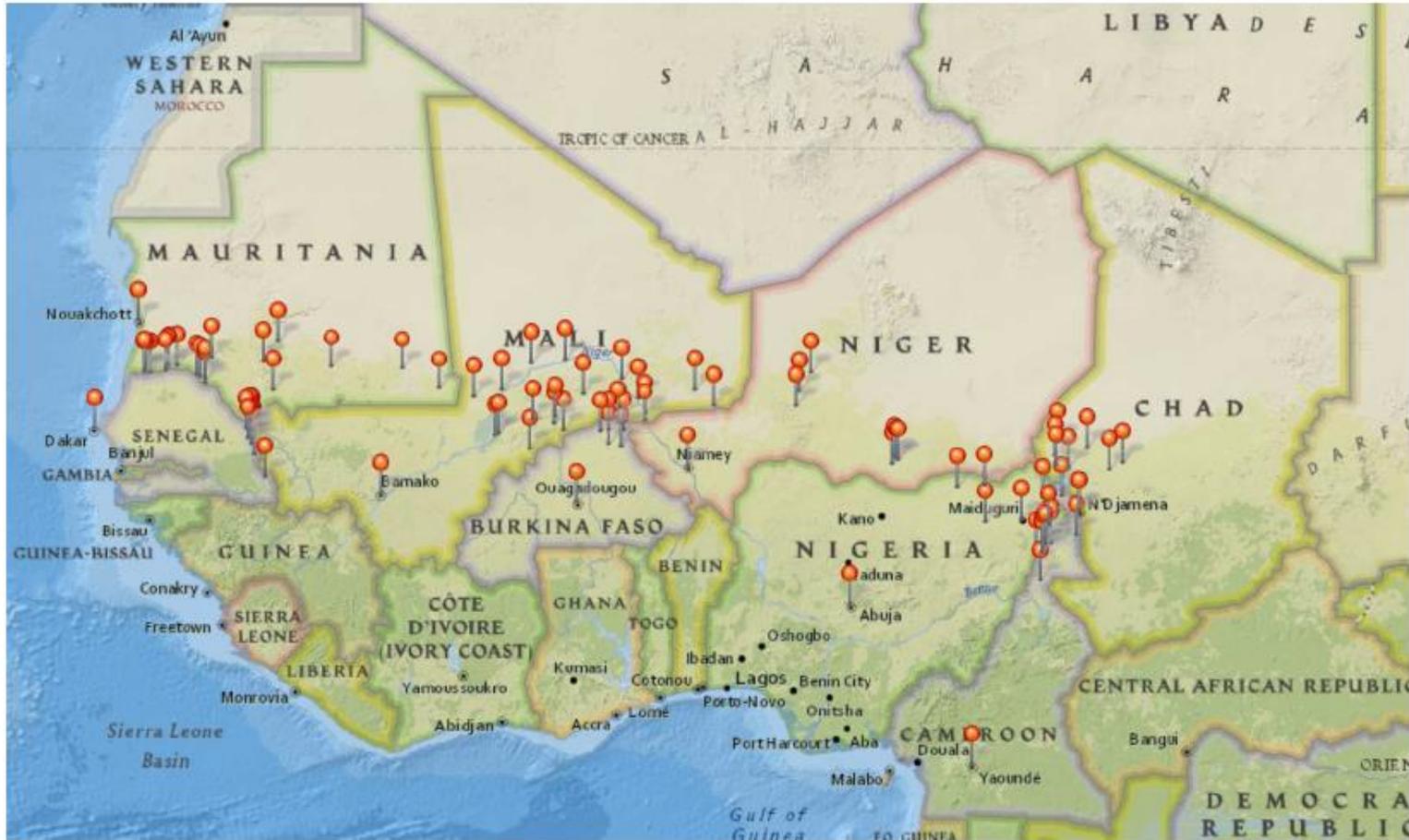
Notre choix d'avoir travaillé avec des chercheurs universitaires nationaux a été stratégiquement payant. Il s'agissait du profil le plus adapté pour établir une méthodologie d'enquête adaptée aux réalités locales, pour identifier les itinéraires d'enquête pertinents, pour sélectionner les bons enquêteurs et, enfin, pour mener une analyse perspicace des résultats d'enquête. La méthodologie commune a émané des interactions engagées avec les huit équipes nationales et résulte ainsi d'un travail collectif. Avant même de chercher à comprendre comment les Sahéliens des régions transfrontalières nomment et conçoivent les phénomènes liés à ce que nous appelons « extrémisme violent » et « (in)sécurité », il nous a fallu définir les mots de l'enquête en termes simples et aisément traduisibles dans les langues locales sollicitées lors de nos entretiens. Ces termes ne font pas nécessairement sens auprès de l'habitant vivant dans des zones très peu densifiées où la présence de l'État et de ses institutions reste somme toute plus symbolique que véritablement opérationnelle et programmatique. Quant à l'analyse des données, nous avons sciemment ignoré l'habituelle taxinomie des groupes armés et la lecture politiste du facteur religieux pour nous concentrer sur une conceptualisation qui colle au plus près des perceptions des habitants des régions transfrontalières.

Dans l'ensemble des régions couvertes, les populations ont accueilli favorablement les enquêteurs et se sont confiées à eux sans problème majeur sur toute cette phase critique du travail de terrain. Au Mali, les habitants ont notamment salué le courage des enquêteurs venus jusqu'à eux pour poser des questions aussi directes et allant à l'essentiel. Au Nigeria, nos équipes furent bien accueillies par les enquêtés d'autant que c'était souvent la première fois que quelqu'un venait à leur rencontre.

Il faut préciser – car c'est un fait assez inhabituel – que dans certaines régions transfrontalières considérées comme « risquées », aucune de nos équipes n'a été encadrée par des forces de l'ordre et de la sécurité au cours de leur travail de terrain. Nos équipes devaient bien entendu à chaque fois signaler leur présence et prendre contact avec les autorités publiques et les responsables militaires des provinces où elles se rendaient. Ce fait n'est pas anodin car, pensons-nous, il touche à un enjeu de perception et a renforcé aux yeux des habitants la neutralité de notre entreprise. Fort heureusement, aucun enquêteur n'a été inquiété malgré des incidents de sécurité survenus parfois à proximité immédiate.

Parmi les observations, les résultats, les thèmes de réflexion, il y a des faits qui pourraient, en première lecture, apparaître peut-être embarrassantes à entendre, car clairement les perceptions des personnes interviewées font ressortir des éclats de vérité dont il faut pourtant prendre connaissance. Mais il y a aussi dans leurs propos et leur vision une demande d'État, un souci de normalité et de sécurité indissociables d'une citoyenneté en devenir. Les propos – parfois tragiques – des enquêté(e)s ont le mérite de ne pas laisser entrevoir l'avenir de manière foncièrement apocalyptique. Nous avons évité de poursuivre *l'heuristique de la peur* même si, au bout de cette enquête, il est désormais acquis que la radicalisation est un phénomène amené à durer et avec lequel il va falloir composer. A l'heure où la Communauté internationale se trouve engagée dans une seconde « guerre contre le terrorisme » au Moyen-Orient, les questions traitées ici ne sont pas seulement de dimension locale.

| | | | |
|---|---|---|--|
| Burkina Faso - 6 enquêteurs 1'500 km – 5 jours | Cameroun - 6 enquêteurs 1'500 km – 8 jours | Mali - 9 enquêteurs 8'000 km – 12 jours | Mauritanie - 6 enquêteurs 2'500 km – 7 jours |
| 60 entretiens Villages de 6 localités Langue : Fulfuldé | 38 entretiens Villages de 6 localités Langues : Mandara, Fulfuldé, Arabe-choa, Kotoko, Kanuri, Gamargou, Podoko, Matal, Mafa et Kapsiki | 147 entretiens Villages de 15 localités Langues : Fulfuldé, Tamasheq, Arabe-Hassanite | 88 entretiens Villages de 16 localités Langues : Pulaar, Hassanya, Wolof |



| | | | | |
|---|--|---|---|--|
| Niger - 9 enquêteurs 4'000 km – 6 jours | Nigeria - 9 enquêteurs 1'600 km – 7 jours | Sénégal - 6 enquêteurs 2'800 km – 6 jours | Tchad - 8 enquêteurs 2'000 km – 6 jours | 8 capitales 8 entretiens de groupe |
| 100 entretiens Villages de 12 localités Langues : Haoussa, Tamasheq, Fulfuldé | 120 entretiens Villages de 8 localités Langues : Anglais, Hausa, Yoruba, Ibo | 74 entretiens 20 villages Langues : Wolof, Français | 71 entretiens Villages de 8 localités Langues : Arabe local, Kanembou, Boudouma | 80 personnes ressources |

MENTION ET REMERCIEMENTS

Responsables de la recherche

Rapport national

Dr Remadji HOINATHY, anthropologue, coordonnateur du Centre de Recherches en Anthropologie et Sciences Sociales (CRASH), enseignant-chercheur associé au Département d'Anthropologie, Université de N'Djaména

Enquête terrain

Dr Djimet SELI, anthropologue, gestionnaire du Centre de Recherches en Anthropologie et Sciences Sociales (CRASH), Chef de département d'Anthropologie, Université de N'Djaména

Pour mener à bien cette recherche, l'équipe nationale s'est entourée des personnes suivantes :

Enquêteurs

Un remerciement tout particulier est adressé aux enquêteurs qui se sont rendus dans des régions frontalières parfois dangereuses pour recueillir les perceptions de leurs habitants.

Félix KAGUENANG, assistant de recherches au Centre de Recherches en Anthropologie et Sciences Sociales (CRASH), étudiant en Master II d'Anthropologie à l'Université de N'Djaména

Allah-Kauis NENECK, assistant de Recherches au Centre de Recherches en Anthropologie et Sciences Sociales (CRASH), étudiant en Master II d'Anthropologie à l'Université de N'Djaména

Adam NETCHO, assistant de Recherches au Centre de Recherches en Anthropologie et Sciences Sociales (CRASH), étudiant en Master II d'Anthropologie à l'Université de N'Djaména

Ousmane MOUMINE, étudiant en Master II d'Anthropologie à l'Université de N'Djaména

Fatimé NGARADOUM, administratrice civile

Oumar Moussa MAITCHAIRI, journaliste à l'Antenne ONRTV de Moussoro (Barh-el-Gazel)

Mahamat Moussa BOUGAR, enseignant du secondaire en poste à Mao (Kanem)

Nous remercions également les enquêtés, ainsi que toutes les personnes et autorités qui ont soutenu les équipes dans leur travail d'enquête. Enfin, nous souhaitons remercier tous les participants à l'entretien de groupe en capitale pour leurs contributions riches et variées.

Experts thématiques

Madjiasra NAKO, journaliste/correspondant RFI au Tchad

Bakary SALLI, historien, enseignant-chercheur à l'Ecole Normale Supérieure de N'Djaména

Ousmane MOUMINE, historien, enseignant en histoire au lycée et étudiant en Master II d'Anthropologie à l'Université de N'Djaména

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------|
| RÉSUMÉ | p.1 |
| INTRODUCTION | p.3 |
| ÉTAT ET CITOYENNETÉ, RELIGION ET IDENTITÉ | p.5 |
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Diversités et contrastes 2. Le sempiternel chantier de l'unicité et de la laïcité 3. L'État dans le tumulte « Tijanite versus Wahhabite » | |
| RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES ET TRANSFRONTALIARITÉ | p.11 |
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Les régions frontalières : des zones nationales ou régionales ? Des frontières ouvertes sur un espace transfrontalier à repenser Pauvreté infrastructurelle, isolation et extraversion 2. Les caractéristiques complexes de l'insécurité Contrebande et trafics illicites : entre nécessité et insécurité Insécurité, méfaits de Boko Haram et contrecoups de la riposte antiterroriste 3. Citoyenneté sans frontière ? | |
| RADICALISATION : INDICES ET PROCESSUS | p.18 |
| <ol style="list-style-type: none"> 1. La radicalisation : réalité importée ou processus endogène ? 2. Stratégie d'approche et de recrutement : alignement sur les besoins 3. Perception des groupes extrémistes et de leurs actions | |
| ROLES DES FEMMES ET DES JEUNES | p.25 |
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Les femmes : une majorité silencieuse et vulnérable ? 2. L'isolement des jeunes à l'avantage des groupes extrémistes 3. Quels rôles dans la résilience ? | |
| QUE FAIRE ? | p.30 |
| BIBLIOGRAPHIE | p.34 |

RÉSUMÉ

Les zones d'enquête

Au Tchad, l'étude a été conduite dans quatre régions : le Lac, le Kanem, situées directement sur des zones de frontières, le Barh-el-Gazel et la capitale N'Djaména. Ces zones sont caractérisées par une grande diversité ethnolinguistique et culturelle. La situation y est aussi marquée par la précarité, le sous-emploi, l'insécurité alimentaire, la sécheresse et l'exode rural. Actuellement, l'enjeu majeur est lié à la présence de Boko Haram autour du Lac Tchad. L'insécurité et la manifestation de l'extrémisme violent y sont donc des réalités quasi quotidiennes. L'étude aborde plusieurs problématiques dont la question identitaire, la transfrontaliarité, les processus de radicalisation et la question des femmes et des jeunes.

Le **Kanem** (330 000 habitants), dont l'ensemble de la population est musulmane, est considéré comme la porte d'entrée de l'islam au Tchad. Dans cette zone quasi désertique, l'élevage est l'activité majeure, suivie du commerce, de l'agriculture et de l'exploitation artisanale du natron. La région du **Lac** (430 000 habitants) est bordée au sud-ouest par le Cameroun, et à l'ouest par le Nigéria et le Niger avec qui elle partage les abords du lac Tchad qui offre de très grands potentiels agricoles, de pêche et d'élevage. La région est majoritairement musulmane. Le **Barh-El-Gazel** (250 000 habitants) constitue une zone charnière entre l'intérieur du pays et le lac Tchad d'une part, et l'intérieur du pays et la zone saharienne d'autre part. Les activités sont principalement l'élevage, l'agriculture et le commerce. Par ailleurs, la capitale du Tchad, **N'Djaména**, a la particularité d'être à la frontière avec le Cameroun et d'avoir aussi le statut de région (environ 950 000 habitants). C'est le centre d'un brassage de populations aux origines très diverses. La région a également servi de recueil d'analyses.

État et citoyenneté, religion et identité

Le Tchad est une véritable mosaïque ethnolinguistique et est composé majoritairement de musulmans et de chrétiens. Ces différences ont été au cœur des antagonismes et des tumultes ayant secoué le pays. Au sein de la communauté musulmane, des tensions récurrentes s'expriment entre tidjanites et wahhabites. L'État tchadien laïc peine à y jouer un rôle constructif, faisant que certaines tendances se sentent injustement ostracisées et mises à la marge. Enfin, le rôle du Conseil Supérieur des Affaires Islamiques, pourtant mis en place pour faciliter la gestion de ces tensions, semble de plus en plus controversé.

Relations intercommunautaires et transfrontaliarité

Les régions frontalières mettent en contact des communautés que les limites administratives n'ont jamais cloisonnées, d'où une continuité sociale, culturelle, économique et religieuse au-delà des frontières. Leur porosité facilite également la contrebande, les trafics illicites mais aussi l'insécurité et la pénétration des idées et des acteurs de l'extrémisme violent. Ici, l'État est souvent peu visible d'où une certaine pauvreté infrastructurelle. Avec la montée de l'insécurité et des périls, les populations frontalières se retrouvent entre deux feux, subissant d'un côté les exactions de Boko Haram et de l'autre les méfaits de la lutte armée contre Boko Haram. Cet état des lieux plaide en faveur d'une gestion régionale des zones frontalières, et non exclusivement nationale.

Radicalisation : indices et processus

La radicalisation est traitée avec un certain déni, la plupart des personnes rencontrées s'accordant à souligner que c'est un phénomène inconnu au Tchad, véhiculé par les voyageurs, les étudiants ou les commerçants en provenance d'ailleurs. Cependant, la lecture de la réalité quotidienne et de certains événements montre que c'est aussi une réalité ou un processus qui fait son chemin dans la société tchadienne depuis des décennies. Les derniers événements avec Boko Haram mettent en lumière le

rôle des extrémistes tchadiens. Les mouvements extrémistes ne se basent pas seulement sur la religion pour attirer les jeunes. Ils utilisent le répertoire social et culturel, le contexte, récupèrent les aspirations et les rêves des acteurs pour tisser et vendre un modèle idyllique de société où leurs aspirations les plus diverses pourraient trouver réponses. Les atrocités commises par Boko Haram donnent une perception très négative de ces groupes au sein des populations frontalières, qui dénoncent par ailleurs l'usage tronqué qu'ils font de la religion.

Rôle des femmes et des jeunes

Les femmes et les jeunes représentent une proportion importante de la population mais ont un accès moindre au débat, à la prise de décision et surtout aux moyens de production. Les femmes, de par leur position sociale et leurs charges, sont les plus vulnérables face aux soubresauts que connaît la société. Les jeunes sont la cible majeure des recruteurs des mouvements extrémistes. Cependant, il apparaît clair que le rôle de ces deux catégories peut être grand dans la prévention de l'extrémisme violent en termes d'éducation, de sensibilisation et de dissuasion de proximité, si une meilleure place leur était faite.

Thèmes de réflexion

Sur la base des perceptions recueillies auprès des enquêté(e)s et des observations réalisées sur le terrain, étayées par des analyses et des discussions avec différents acteurs pertinents, les pistes de réflexion suivantes se dégagent :

- Développer une politique/stratégie antiterroriste nationale multisectorielle
- Adopter une approche largement collaborative
- Ne pas imputer de responsabilité collective
- Reprendre en main les zones de frontières de manière durable et selon une approche sous régionale
- Répondre aux besoins spécifiques des jeunes
- Développer une politique de communication, de sensibilisation et de formation pour contrer la radicalisation
- Adopter un positionnement plus neutre de l'État dans la gestion des affaires confessionnelles

INTRODUCTION

Au départ de N'Djaména et durant six jours, neuf enquêteurs ont parcouru aller-retour près de 2'000 kms afin de mener 71 entretiens dans les villages de 8 localités aux frontières avec le Niger, le Nigeria et le Cameroun, avec qui le Tchad partage la frontière naturelle du Lac Tchad. Cette enquête a permis d'identifier 10 personnes ressources qui ont ensuite été conviées à N'Djaména pour confronter et échanger leurs perceptions des facteurs d'insécurité et d'extrémisme violent dans leur zone frontalière. L'analyse des résultats présentée dans ce rapport est par ailleurs étayée par des informations recueillies à N'Djaména même, en tant que capitale située également en zone frontalière, et des contributions d'experts nationaux thématiques.

Le choix des zones d'enquête a été dicté par l'enjeu majeur que représente aujourd'hui la présence de l'État islamique province Afrique de l'ouest¹ (ex Boko Haram) autour du Lac Tchad. Cette présence résulte en pressions, violences et exactions sur les populations. N'Djaména n'échappe pas non plus à cette violence avec des attentats à répétition au cœur de la capitale. Par ailleurs, ces zones sont caractérisées par une grande diversité ethnolinguistique et culturelle, mais aussi par la précarité, le sous-emploi, l'insécurité alimentaire, la sécheresse et l'exode rural.

Le Kanem²

Bordée à l'ouest par le Niger, au sud par le Lac Tchad et la région du Lac et à l'est par le Barh-el-gazel, la région du Kanem est peuplée par 330 000 habitants. Les groupes ethnolinguistiques majeurs du Kanem sont les Kanembou, les Daza/Toubou/Kreda, les Bilala, les Kouka, les Arabes, les Peuls, les Toundjour, les Haddad, etc. Les langues les plus parlées ici sont le kanembou, le gorane, l'arabe. Historiquement, le Kanem est considéré comme la porte d'entrée de l'islam au Tchad et l'ensemble de sa population est musulmane. C'est une région située à l'intercession du Sahel et du Sahara, donc plus ou moins totalement désertique, sauf aux voisinages du Lac Tchad.

Continuellement sous la menace de la famine, la région est d'abord une zone d'élevage (bovins, camelins, caprins surtout) avec le Nigéria comme débouché majeur. L'agriculture (maïs, blé) est pratiquée ici dans les ouadis surtout, car en dehors les pluies sont assez maigres. Le natron, exploité artisanalement, a aussi une importance économique non négligeable dans la zone. Le Kanem est aussi connu comme une zone de commerce et d'immigration aussi bien vers N'Djaména et les autres villes du pays que les pays voisins et le monde arabe.

Le Lac

La région du Lac est, comme son nom l'indique, située aux abords du lac Tchad. Au nord et à l'est, le Lac est limité par le Kanem, au sud par le Hadjer-Lamis, au sud-ouest par le Cameroun, à l'ouest par le Nigéria et le Niger. Il est peuplé par 400 000 âmes pratiquant essentiellement l'islam. Dans la région du lac vivent majoritairement des Kanembou, des Boudouma, des Kouri, des Kotoko, des Arabes, des Babalia, des Kanouri, des Haddad, des Mober, etc., et beaucoup d'autres groupes ethniques venus des autres parties du pays ou d'ailleurs, attirés par des activités de commerce, de pêche ou d'agriculture. Les abords du lac Tchad offrent de très grands potentiels agricoles et de pêche. Cette région est aussi une zone d'élevage avec des pâturages quasi pérennes et des

¹ Ce groupe était d'abord connu sous l'appellation Boko Haram, même si lui-même s'appelait « *Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'Awati Wal-Jihad* » (le groupe sunnite pour la prédication et le jihad). Depuis mai 2015, le groupe a fait allégeance à l'État islamique, devenant l'État islamique province Afrique de l'Ouest, en arabe « *Wilāyat al-Sūdān al-Gharbī* ». Dans ce rapport, nous utilisons indifféremment les deux appellations comme le font nos enquêtés.

² Cf. Allahou Taher 2006.

ressources en eau. En raison du recul des eaux du lac Tchad, une bonne partie de la population vit sur les nombreuses îles : environ « 800 îles sont actuellement habitées » (Golvang-Bayo, 2006).

Le Barh-El-Gazel

La région du Barh-El-Gazel n'est pas directement sur la frontière mais constitue une zone charnière entre l'intérieur du pays et le lac Tchad d'une part, et l'intérieur du pays et la zone saharienne d'autre part (au-delà la Libye). Il est essentiellement habité par des Kréda pratiquant principalement l'élevage et l'agriculture. Le Barh-el-Gazel est aussi une zone de commerce florissant et de grande immigration (vers l'Arabie Saoudite surtout).

N'Djaména

Capitale du Tchad, N'Djaména a aussi le statut de région. Elle est habitée par 900 000 âmes et est donc l'endroit le plus peuplé du pays avec un poids démographique représentant 8,7% de la population tchadienne. La particularité de N'Djaména est sa position directe sur la frontière avec le Cameroun par la ville de Kousséri. Comme toute capitale, cette ville est le centre d'un brassage de populations aux origines très diverses, aussi bien tchadiennes qu'étrangères (du Cameroun, Niger, Nigéria, Centrafrique et Soudan), et concentre aussi l'essentiel des services sociaux de base. Cependant, les inégalités socioéconomiques et la cherté de la vie font que les écarts entre les différentes catégories de citoyens sont très criards.

L'analyse du recueil inédit de la parole des populations locales les plus vulnérables et concernées par l'enjeu sécuritaire dans les zones frontalières du Sahel se structure autour de quatre considérations exemplaires de la complexité du sujet d'étude. En effet, le présent rapport permet d'abord de situer les perceptions à travers des éléments de contextualité - État et citoyenneté, religion et identité (I) -, avant de relever les perceptions des relations intercommunautaires et de la transfrontaliarité (II). Ces deux premières étapes facilitent la compréhension des indices et processus de radicalisation (III), avant de mettre en perspective les rôles des femmes et des jeunes (IV). Le rapport conclut sur des pistes de réflexion.

ÉTAT ET CITOYENNETÉ, RELIGION ET IDENTITÉ

Ce qu'il faut retenir :

- Le Tchad est une véritable mosaïque avec un grand nombre de groupes ethnolinguistiques, la population étant majoritairement partagée entre musulmans (environ 58%) et chrétiens (environ 35%).
- La donne identitaire, religieuse notamment, a toujours été au cœur des antagonismes et des tumultes ayant secoué le pays, et reste un facteur potentiel d'instabilité pour le pays.
- Des tensions de plus en plus récurrentes et fortes s'expriment entre les tidjanites et wahhabites au sein de la communauté musulmane tchadienne.
- L'État tchadien laïc peine à jouer un rôle constructif dans les discussions inter-religieuses, surtout inter-musulmanes, certaines tendances se sentant injustement ostracisées et mises à la marge.
- Le Conseil Supérieur des Affaires Islamiques a un rôle difficile et controversé dans la gestion de ces tensions intra-musulmanes. Il est rejeté par un nombre important de wahhabites.

1. Diversités et contrastes

Le Tchad a accédé à l'indépendance en 1960. Depuis, ce demi-siècle d'histoire a été marqué par la violence, des conflits et une instabilité chronique. Depuis 2008, le pays connaît une relative accalmie que les derniers événements sanglants attribués à l'État Islamique en Afrique de l'Ouest sont venus perturber.

Le pays est une véritable mosaïque ethnolinguistique avec un grand nombre de groupes ethniques et ethnolinguistiques. Chapelle (1996) en dénombre 110 et Lewis (2009) 133. Dans les zones où l'étude a été menée, on retrouve essentiellement des Boudouma, des Kanouri, des Kanembou, des Gorane, des Teda, des Kouri, des Haddad, etc. Les langues officielles de travail et d'enseignement sont le français, hérité de la colonisation, et l'arabe littéraire (arabe standard écrit et parlé). D'autre part, plusieurs religions cohabitent (islam, christianisme et autres religions traditionnelles) comme le souligne le dernier recensement de 2009 :

| Religion | Masculin | Féminin | Moyenne |
|----------------|----------|---------|---------|
| Musulmans | 59,3 | 57,5 | 58,4 |
| Catholiques | 17,7 | 19,3 | 18,5 |
| Protestants | 15,7 | 16,5 | 16,1 |
| Animistes | 4,1 | 3,9 | 4,0 |
| Autre religion | 0,5 | 0,6 | 0,5 |
| Sans religion | 2,7 | 2,2 | 2,4 |
| Ensemble | 100 | 100 | |

Source : RGPH II, 2009 (INSEED 2012).

Il en ressort que l'islam est la religion la plus pratiquée, avec plus de la moitié des tchadiens comme adeptes (58,4%), suivi du christianisme avec (34,6%). Il y a donc ici, contrairement à la plupart des autres pays du Sahel, un relatif équilibre entre les religions. Cet équilibre justifierait bien l'orientation laïque de l'État.

L'islam³ a été introduit au Tchad vers le début du XI^{ème} siècle avec l'islamisation de l'empire du Kanem sous Mai Dunama I^{er} (Magnant 1992, Coudray 1992⁴). C'est sous son successeur Mai Dunama Dibalemi que la religion sera étendue de force aux populations de l'empire. L'islam s'étend au Baguirmi à la fin du XVI^{ème} siècle et au Ouaddai au début du XVII^{ème} siècle. D'un islam de cours, la religion passa au fil des siècles à une pratique populaire, gagnant le Barh-El-Gazel, le Borkou, le Tibesti et les autres régions du centre et du sud du pays.

Le christianisme s'installe au Tchad par les missions baptistes et évangéliques américaines à partir de 1920 et par les missions catholiques à partir de 1929. Aujourd'hui, il y a un foisonnement de nouvelles églises, notamment pentecôtistes dans le pays. Ces Églises sont très actives sur le terrain de l'évangélisation et assez peu appréciées des milieux catholiques et protestants conservateurs. Cependant, aucun conflit direct n'a été décelé jusqu'à présent entre ces Églises et moins encore avec les milieux musulmans.

Il y a aussi des Tchadiens pratiquant les religions traditionnelles africaines. De manière générale, ces religions proposent une explication du monde et apportent des réponses aux questions existentielles des pratiquants en établissant des liens forts avec la nature. Les rituels propitiatoires utilisent cette nature pour établir un lien fort avec les ancêtres et le divin. Dans la plupart des cas, les rites initiatiques tiennent une place clé dans ces religions. On ne saurait toutes les citer ici mais les plus connues sont par exemple la *margai*⁵ de la région centrale du pays, et les rituels initiatiques de la plupart des populations du sud.⁶ Cependant, les survivances de ces religions africaines restent assez fortes chez la plupart des musulmans et chrétiens tchadiens.

La Constitution du Tchad de 1996, révisée en 2006, insiste, dès son préambule, sur la volonté des Tchadiens « de vivre ensemble dans le respect des diversités ethniques, religieuses, régionales et culturelles ; de bâtir un État de droit et une Nation unie fondée sur les libertés publiques et les droits fondamentaux de l'Homme, la dignité de la personne humaine et le pluralisme politique, sur les valeurs africaines de solidarité et de fraternité ». Ce préambule rejette aussi très clairement le confessionnalisme et la « propagande à caractère ethnique, tribal, régional ou confessionnel tendant à porter atteinte à l'unité nationale ou à la laïcité de l'État est interdite » (article 5). À l'évidence, la laïcité de l'État tchadien et l'inscription dans les principes fondamentaux de la volonté de vivre ensemble, malgré les diversités et les différences ethniques et confessionnelles, sont indiscutables. Dans la pratique, la gestion de ce vivre-ensemble n'a pas toujours été aisée. Comme nous l'avons vu, les manipulations des marques identitaires est une donne patente et, dans les rapports des communautés les unes aux autres, il persiste une certaine méfiance, causée par les événements tumultueux vécus par le pays.

2. Le sempiternel chantier de l'unicité et de la laïcité

« Les extrémistes sont là dans tous les coins, que ce soit dans l'islam ou le christianisme, chez les juifs ou les bouddhistes. Ce sont ceux qui dévient de la route et sont violents envers ceux qui sont contre eux. Au Tchad, il y a beaucoup de sectes » (propos d'un enseignant chercheur, N'Djaména, 06 juillet 2015).

Cette grande diversité nationale n'a pas souvent été utilisée à sa juste valeur, mais, au contraire, manipulée à diverses fins. Dès 1962, les nouveaux dirigeants du Tchad indépendant érigent un régime de parti unique qui mène une répression sévère des soulèvements populaires. Cette situation

³ Pour approfondir sur l'islam au Tchad, Cf. Ladiba 2011, Magnant 1992, Coudray 1992, entre autre.

⁴ Certaines sources minoritaires considèrent son prédécesseur Mai Oummé comme le premier prince islamisé du Kanem.

⁵ Fondée sur le rituel à la montagne. Cf. Fuchs 1997 et Vincent 1962.

⁶ Cf. Jaulin 1967, Fortier 1982, Magnant 1997, Adler 1982.

engendre très vite des oppositions au régime, surtout chez les populations du centre et du nord du pays. Le Front de Libération Nationale du Tchad (FROLINAT) est créé le 22 juin 1966 à Nyala au Soudan, sous la direction d'Ibrahim Abatcha. Ce mouvement jouera un rôle déterminant dans le cycle infernal de violence que connaîtra le pays. Comme le note Ladiba, « les marques identitaires ont été mobilisées très tôt (Ahmed Kotoko, 1989) et les rebellions en tireront grandement partie » (Ladiba, 2013 : 1). Les marques identitaires comme l'ethnie, la religion, l'origine géographique, etc., ont été ainsi au centre des stratégies de mobilisation des parties en présence. Après 1979, on n'a longtemps pas pu parler du Tchad sans revenir à l'antagonisme nord-sud/musulmans-chrétiens, etc. L'appartenance est une donnée politique sans cesse agitée, manipulée et/ou réinventée et le facteur religieux revient très souvent.

Le processus ayant abouti à l'adoption de l'actuelle Constitution et des principes fondamentaux évoqués ci-haut a déjà été émaillé de débats houleux sur la question de la laïcité de l'État. En effet, durant la Conférence nationale de 1993, certains groupes, notamment musulmans, ont proposé que la laïcité soit abandonnée au profit de la loi islamique, la sharia. Plus tard, l'adoption d'autres textes devant régir la vie des citoyens a fait l'objet des mêmes débats avec les aspirations religieuses en ligne de mire. Un projet de code de la famille et des personnes a été proposé depuis bientôt une décennie, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP). Ce code n'a, à ce jour, pas été adopté car certains milieux musulmans ne se retrouvent pas dans ce projet qui ne prendrait pas en compte certains principes de leur religion. Il en va de même pour la loi sur l'interdiction du mariage précoce proposant de fixer l'âge minimum au mariage pour les filles à 18 ans. La loi a été adoptée au terme d'un autre débat houleux, les milieux musulmans jugeant cette proposition de limitation de l'âge minimum des filles au mariage à 18 ans contre nature. Ces exemples permettent de mettre en lumière la prégnance du facteur religieux dans les débats publics et le vivre-ensemble. La légitimité des positions des uns et des autres n'est pas tant remise en question ici que la capacité de l'État à rester fidèle à sa vocation et sa nature laïque (ATP 1978, Allatchi 2003) en raison de l'interférence du débat sur la sharia (Garondé, 2012).

L'histoire contemporaine du Tchad a aussi été émaillée d'événements qui ont questionné profondément le projet tchadien du vivre-ensemble. Ces événements trouvent notamment leur origine dans l'exacerbation des différences religieuses et l'apparition de tendances radicales (Nekim 1994, Beyem 1997, Abderamane et Brahim 1997, Tchad et Culture 2005). Le plus marquant de ces événements est la tentative de « jihad⁷ » lancée par le Cheik Ahmet Ismael Bichara dans la ville de Kouno (dans le Baguirmi) le 29 juin 2008, qui a fait plus de 70 morts. Après la publication des caricatures du prophète Mohamed par un journal danois, des manifestations ont été organisées à N'Djamena, avec des débordements qui se sont soldés par la vandalisation d'églises et écoles chrétiennes. Le contexte international et sous-régional, avec une focalisation sur la radicalisation et l'extrémisme violent, ainsi que les derniers événements dans le pays font craindre à beaucoup de Tchadiens une plus grande polarisation des différences religieuses, comme en témoigne une personne rencontrée et engagée dans la question religieuse :

« Nous menons une sensibilisation en demandant aux croyants de rester loin des extrémistes et de prendre l'islam du juste... On a parlé avec les autorités de ce pays depuis des années. Mais il y a quelques autorités qui ne prennent pas ce problème au sérieux. Ils le prennent avec légèreté ce qui concerne la religion. Nous leur avons dit qu'un jour cela finira par déstabiliser le pays » (propos d'un responsable du Conseil supérieur des affaires islamiques, N'Djaména, 27 juin 2015).

L'identité est une donnée dynamique qui change au cours du temps et selon les contextes. C'est pourquoi nous pensons que cette lecture essentiellement dichotomique du Tchad, sous l'angle de

⁷ A comprendre ici dans son entendement martial.

l'antagonisme nord-sud, musulman-chrétien est aujourd'hui à dépasser pour prêter plus d'attention aux dynamiques multiples ayant lieu au sein de la société. La société est imprégnée d'une mobilisation des marques identitaires, surtout dans la sphère politique. Au Tchad, il y a eu des efforts constants de raviver le dialogue interreligieux qui permet de tempérer la lecture dichotomique des dynamiques sociopolitiques à l'œuvre dans le pays (Zaid 1997, Djonwé 2012). L'État a difficilement pu gérer ces antagonismes. En effet, le FROLINAT⁸ en son temps, reprochait aux premiers dirigeants du pays entre autres une tendance à privilégier le sud au détriment des autres parties du pays. Les régimes qui ont suivi ont tenté chacun à leur façon un « rééquilibrage » des forces en présence⁹ perçu par les populations du sud comme une relégation au second rang. Actuellement, les milieux des ONG, la presse et les partis d'opposition et une grande partie de l'opinion dénoncent une gestion du pays marquée par la prépondérance des proches du Président de la république. Il semble donc que l'atténuation de ces antagonismes structurels n'a pas été le souci majeur des différents dirigeants du pays.

3. L'État dans le tumulte « Tijanite versus Wahhabite¹⁰ »

« Quand on touche aux questions de la foi, ce n'est pas la force qui est la solution mais la raison. Il faut amener l'autre à comprendre qu'il est dans le tort et à renoncer au tort qu'il voudrait commettre. Si vous allez marcher contre lui par la force, par la répression, il va se sentir attaqué et cherchera à se défendre. En se défendant, il va mettre toute son intelligence pour acquérir tout ce dont il a besoin non pas seulement pour se défendre mais aussi pour réaliser l'objectif primordial pour lequel il a voulu suivre le chemin, le chemin de la perdition qui est le sien » (propos d'un enseignant chercheur, N'Djaména, 06 juillet 15).

Les chercheurs ayant travaillé sur l'islam au Tchad mettent un point d'honneur à dire que « la Tijaniyya est donc devenue la règle de l'islam au Tchad, appartenant à l'école Malékite ». Cependant, « cet islam est également en bute à des interférences venant des pays voisins (Libye, Soudan), du Maghreb et du Moyen-Orient (Égypte, Arabie Saoudite, Koweït, Qatar, Émirats Arabes Unis, etc.) » (Ladiba, 2013). Il s'agit des adeptes de la Tarbia et plus tard les Wahhabites.

Au sein du ministère de l'intérieur, il a été créé depuis les années 1970, une direction en charge des affaires religieuses et du culte. Cette direction a pour rôle de contrôler les différents cultes (chrétiens et musulmans) en octroyant les autorisations d'ouverture des églises et des mosquées, même si beaucoup de mosquées se créent en passant outre cette autorisation. Cette direction, qui surveille aussi les contenus des prêches, doit également veiller à la prévention des extrémismes et des conflits à caractère religieux, inter ou intra-confessionnel. De manière complémentaire, les dirigeants tchadiens font aussi recours aux responsables musulmans pour la gestion des problèmes au sein de la communauté. Ainsi est né en 1974 le Comité Islamique de la Fatwa. La conférence des imams de 1976 reconnaît aussi cette organisation, qui devient de facto l'organe représentatif des musulmans du Tchad. Il devient plus tard le Conseil Supérieur des Affaires Islamiques (Ladiba, 2011).

Entre les différentes tendances (Tijaniya¹¹, Tarbia et Wahhabiya), les rapports n'ont pas toujours été faciles. Craignant de se faire submerger par les conflits entre ces tendances, l'État tchadien, alors

⁸ Ce mouvement à sa création s'est d'abord appelé Front de Libération du Nord avant de devenir Front de Libération National du Tchad.

⁹ A comprendre au sein de l'appareil étatique, surtout des mécanismes clés de décision et de sécurité publique.

¹⁰ Il est important de souligner qu'au Tchad, une certaine connotation politique péjorative semble attachée au terme wahhabite l'assimilant à un islam radical. Ainsi les adeptes de ce courant préfèrent se faire appeler Ansar Assounna (compagnons de la Sunna). Le Conseil Supérieur des Affaires Islamiques conteste cette appellation car la Sunna représenterait l'ensemble des musulmans. Pour le Conseil, les adeptes de la wahhabiya devraient assumer le label de « wahhabite ».

dirigé par un non-musulman, confia au Comité Islamique la gestion du culte musulman. Il se trouve que les leaders du Comité Islamique sont essentiellement d'obédience tijanite. Devant la montée de la Tarbia et craignant de se faire submerger, le comité Islamique, la fit interdire par un décret du ministère de l'intérieur. Il a fallu attendre 1976 pour que soit tenue une conférence des Imams du Tchad pour réconcilier les deux branches de la Tijaniya : la Tarbia et la Tijaniya qui reconnaissent aujourd'hui avoir des pratiques certes en partie divergentes mais toutes tjanites.

Quant aux Wahhabites, ils sont apparus vers les années 80. Les promoteurs majeurs de cette aile sont Dr Haggat Mahamat Ahmat¹², Oumar Adam et Oustaz Mahamat Djibrine. Cette tendance prône un islam plus orthodoxe et fidèle à celui du Prophète et de ses Compagnons. La vitrine de cette tendance est l'association Ansar al Sounna almouhammadya (association nationale reconnue par le ministère de l'intérieur sous le folio : 214), qui a accueilli en 2006 le congrès international des wahhabites à N'Djaména. C'est une association assez forte avec des moyens conséquents pour mener des actions caritatives, éducatives, construire des mosquées, etc. La tension entre cette tendance et les tenants de la branche tjanite à la tête du Conseil islamique est très forte et ceci résulte en des joutes oratoires d'une grande violence. Coudray rapportait déjà des paroles d'un wahhabite à l'encontre des tjanites « *je hais la Tijaniya (...) Ils ignorent le Coran et ne connaissent que leur chapelet (...). Ce sont des idolâtres qui adorent leurs cheikhs. (...) Leurs pratiques sont bâties sur des fables (hurâfât)* » (Coudray, 1992). Le Conseil Supérieur des Affaires Islamiques, à travers l'imam Hussein Hassan Abakar, soutient « qu'au Tchad notre mazhab (école juridique) est malikite, notre aghida (foi) ashari, matroudia et tariga (voie) tijani (soufi). Quiconque cherchera à toucher à ses fondamentaux sera frappé d'une main de fer » (Mahamat, 2015). La tendance wahhabite est donc régulièrement traitée de salafiste, takfiriya, assimilée publiquement à Al-Qaïda, DAESH, etc.

Le 3 mars 2015, l'arrêté n°014 du ministère de l'Administration du Territoire et de la Sécurité Publique officialise la dissolution de l'association Ansar al Sounna almouhammadya « pour des raisons de risques de troubles à l'ordre public ». L'association voit derrière cette action la main de son ennemi de longue date, le Conseil Supérieur des Affaires Islamiques et surtout de son président Hassan Hissein Abakar. L'opinion est assez partagée quant à cette dissolution, contestant par la même la légitimité du Conseil. En effet, beaucoup se demandent pourquoi le ministère de l'intérieur doit intervenir dans des discussions inter-musulmanes ? Pourquoi une association créée en accord avec la liberté d'association prônée par l'État depuis 1990 doit-elle être dissoute de cette façon ? En quoi cette association trouble-t-elle l'ordre publique ? Qui aurait peur de cette association ?

Voilà des questions qui nous ramènent à la manière dont l'État laïc tchadien gère la question du culte et des rapports intra-confessionnels surtout intra-musulmans. Pour un acteur averti rencontré lors de cette étude, l'État jouerait un rôle pas seulement trouble mais un rôle tout à fait négatif :

« L'État, dans sa nature laïque, doit savoir gérer les questions religieuses mais en observant une neutralité de manière à ce que lui-même ne devienne pas un organe de pression pour occulter une foi donnée ».

¹¹ La tijaniya est une branche de l'islam confrérique sunnite appelé soufisme. Il a été fondé par Ahmed al-Tijani (1737-1815) vers 1781-1782, d'où le nom tijaniya. La particularité de la tijaniya est le contact direct de son fondateur avec le Prophète et donc « une voie nouvelle, une voie sûre, une voie rapide, débarrassée des longs exercices ascétiques d'autres voies (...) » Triaud (2010 : 834), d'où une appartenance exclusive exigée des fidèles. La tijaniya compterait plusieurs centaines de millions de fidèles dans le monde, notamment en Afrique. Cf. Triaud (2010), Sakho (2014) et le site officiel de la confrérie, <http://www.tidjaniya.com/ahmed-tijani.php>.

¹² Par ailleurs propriétaire de la radio FM Al-Bayane. Cette radio qui, au départ diffusait seulement des émissions coraniques a été obligée par le Haut Conseil de la Communication (HCC) de diversifier sa ligne éditoriale.

Par ailleurs, le Conseil Supérieur des Affaires Islamiques est de plus en plus vu par les musulmans comme « une tentative de l'État d'avoir une main mise sur l'islam au Tchad » (Ladiba, 2011); qui plus est les « wahhabites » ne se reconnaissent pas dans ce Conseil.

RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES ET TRANSFRONTALIARITÉ

Ce qu'il faut retenir :

- Les régions frontalières mettent en contact des communautés que les limites administratives n'ont jamais cloisonnées, d'où une continuité sociale, culturelle, économique et religieuse au-delà des frontières. Ces identités frontalières sont généralement plus fortes que le sentiment d'appartenance à l'État.
- L'État est souvent peu visible d'où une certaine pauvreté infrastructurelle qui oblige les populations à développer des stratégies leur permettant d'accéder aux ressources et services nécessaires là où ils sont disponibles.
- La porosité des frontières facilite la contrebande, les trafics illicites mais aussi l'insécurité et la pénétration des idées et des acteurs de l'extrémisme violent. La frontière est perçue par les gens qui y habitent comme une zone de plus en plus exposée aux dangers.
- Avec la montée de l'insécurité et des périls avec Boko Haram, les populations des zones frontalières se retrouvent entre deux feux, subissant d'un côté les exactions de Boko Haram et de l'autre les méfaits de la lutte armée contre ce mouvement.
- Les autorités traditionnelles sont particulièrement affectées par la montée des groupes extrémistes, qui les ciblent dans leurs attaques. Elles demeurent néanmoins respectées par les populations locales.

1. Les régions frontalières : des zones nationales ou régionales ?

1.1 Des frontières ouvertes sur un espace transfrontalier à repenser

Des 'frères', au-delà des frontières et à travers le Lac

« Les avantages de vivre ici c'est l'accès faciles pour transporter des marchandises et nous sommes en contact permanent avec nos frères de l'autre côté. Ça facilite le brassage » (propos d'une enquêtée, Liwa, 12 juin 2015).

La région du Lac est emblématique des zones frontalières ouvertes sur les pays voisins, la plupart des communautés vivant d'un côté comme de l'autre des frontières des quatre pays directement riverains du Lac Tchad. Il s'agit des Boudouma, des Kanouri, des Haoussas et des Bornouan. Les Kanembou se trouvent quant à eux au Tchad, au Nigeria et au Niger. Ainsi, les limites frontalières des quatre pays ont été instaurées entre des communautés entretenant des rapports culturels, linguistiques et commerciaux séculiers. Le lac Tchad, qui représente un patrimoine commun pour les activités économiques (pêche, agriculture, transport), a continué à jouer le rôle de ciment de ces relations qui ne se sont jamais estompées. Cette continuité des rapports, facilitée par la polyvalence linguistique (la plupart des individus parlent en moyenne trois langues parmi le français, l'arabe local, le kanembou, le gorane, le kotoko, le haoussa, le kanouri ou encore l'anglais pour certains) fait partie pour ces communautés des avantages de la vie en zone frontalière. Elles peuvent rester en contact avec leurs « frères des pays voisins », « *un Boudouma reste un Boudouma* », qu'il soit du Tchad, du Nigéria ou du Cameroun.

La conséquence de cette réalité socio-anthropologique est que les identités sont plus fortes que les frontières et les liens entre individus et communautés plus forts aussi que l'attachement aux États. Dans la réalité, les États doivent donc mutualiser leurs efforts et les orienter vers un mode de développement qui s'adapte à ce caractère spécifique des zones de frontière. L'intégration régionale

étant un agenda ouvert à tous les niveaux actuellement, la prise en main collégiale des frontières offrira certainement un laboratoire pour cette intégration.

Cela devrait d'autant plus être facilité dans le cas du Tchad car, contrairement aux autres capitales sahéliennes, N'Djaména est elle-même situé sur une frontière, séparée du Cameroun par deux fleuves : le Logone et le Chari qui enregistrent des mouvements quotidiens des populations d'un pays à un autre. A titre d'exemple, les Kotoko peuplent les deux côtés du Chari et du Logone. En face, la ville camerounaise de Kousséri constitue une véritable porte d'entrée des personnes et des biens en provenance du Nigéria et du Cameroun, malgré les tracasseries policières au poste frontière de NGuéli.

Une économie dépendante des ouvertures sur le Nigéria, le Niger et le Cameroun

« La région du Lac est frontalière avec trois pays. Donc, sur le plan économique, je crois qu'il y a de gros avantages à signaler en termes d'exportation mais aussi d'importation des produits, surtout avec le Nigéria » (propos d'un enquêté, recueillis lors d'un entretien de groupe avec des hommes, Bol, 11 juin 2015).

Le Tchad est un pays totalement enclavé dont l'économie dépend essentiellement des rapports avec le Cameroun et le Nigéria qui l'alimentent à travers leurs ports de Douala et de Harcourt pour les importations. Le tissu industriel étant très pauvre au Tchad, c'est essentiellement de ces deux pays que proviennent les biens de consommation manufacturés. C'est aussi par ces voies que le Tchad exporte ses matières premières (coton, gomme arabique, bétail et pétrole depuis 2003). Dans les régions isolées comme le Lac et le Kanem, le transport fluvial sur le lac Tchad ou par voie terrestre font que les rapports économiques sont plus intenses encore. Pour les populations, ceci constitue un des avantages majeurs de la vie près des frontières.

Les transactions partant du Tchad, à partir de la région du Lac et du Kanem, vers les pays riverains du Lac sont notamment le bétail¹³, les produits agricoles, le poisson (frais, séché et fumé), le natron¹⁴, etc. En retour, une très grande diversité de produits manufacturés (engins à deux roues, matériaux de construction, sucre, thé) est ramenée du Nigéria et du Cameroun vers le Tchad. Ces transactions ne sont pas toujours opérées suivant les canaux officiels en payant les taxes douanières. La contrebande est très pratiquée et rapporte des bénéfices consistants à ceux qui en maîtrisent les circuits. Cette contrebande porte sur une gamme très variée de produits : les vêtements, le carburant, les matériaux de construction, les denrées alimentaires, les boissons, les engins divers (motocyclettes et voitures), etc. Les populations de ces zones frontalières ne regardent donc pas seulement vers N'Djaména mais particulièrement vers Maiduguri au Nigeria, véritable hub commercial et économique régional. Cette polarisation est si grande que dans la plupart des îles du lac Tchad, même du côté tchadien, le Naira nigérian est plus utilisé que le CFA. Aux confins de la frontière avec le Niger circule, en même temps que le Naira et le CFA de l'Afrique centrale, le CFA ouest-africain. Ceci montre bien que ces zones, en termes de flux économiques et monétaires, n'obéissent pas aux limitations frontalières formelles. Le Nigéria, de par les opportunités et les débouchés qu'il offre pour les exportations ou les importations, cristallise le regard de l'ensemble des populations de ces zones.

1.2 Pauvreté infrastructurale, isolation et extraversion

« Théoriquement l'administration doit se rapprocher de l'administré, mais c'est ce qui se fait rarement. Les populations des frontières se sentent abandonnées à elles-

¹³ Le Tchad dispose d'un cheptel important pour lequel le Nigéria constitue le principal débouché (90% selon Laleix 2015).

¹⁴ Natron ou natrum : bicarbonate de sodium hydraté utilisé pour l'alimentation surtout du bétail et dans l'industrie pour la fabrication de la soude.

mêmes : pauvreté, manque d'infrastructures éducatives et sanitaires » (propos d'un enquêté, recueillis lors d'un entretien de groupe avec des hommes, Bol, 11 juin 2015).

Les zones de frontières sont très inégalement fournies en infrastructure comparativement aux zones plus centrales du pays. Sur certaines îles du lac Tchad ou dans certaines zones isolées du Kanem et du Barh-el-Gazel, il y a ni école, ni dispensaire, ni système d'adduction d'eau potable. Quant à l'électricité, elle n'existe au Tchad que dans les grands centres urbains. Les infrastructures routières dans ces zones sont pour l'essentiel constituées de routes et de pistes en terre, peu entretenues, qui avec les pluies deviennent très peu praticables. Diverses organisations caritatives (OIM, PAM, Alerte Santé...) apportent leur appui aux services publics dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la desserte en eau potable. Cependant, pour les populations, beaucoup reste à faire. Par rapport à l'éducation, par exemple, il existe des lycées dans des villes comme Bol, Mao, Bagassola, Moussoro. Cependant, les élèves ayant obtenu le baccalauréat dans ces lycées doivent nécessairement se rendre à la capitale, dans d'autres localités du pays ou à l'étranger pour les études supérieures. Quand bien même certaines infrastructures existent, elles sont souvent insuffisantes, inadaptées, sous-équipées ou pas fournies en personnel qualifié. C'est pourquoi, les populations considèrent que leur région est sujette à la pauvreté, la précarité, la famine, l'ignorance, l'analphabétisme : « *nous sommes des populations abandonnées* ».

Ce manque d'infrastructures et de services sociaux de base (hôpitaux ou centres de santé, écoles, centres de formation, adduction d'eau potable, routes...) aggrave aussi la polarisation vers le Nigéria ou Cameroun, notamment pour les études supérieures (universitaires et professionnelles) ou l'apprentissage de la langue anglaise dans les écoles de Maiduguri et Zaria (Nigéria), ou parfois de Maroua et Ngaoundéré (Cameroun). Le Nigéria reste aussi une destination pour les évacuations sanitaires étant donné la rareté des centres de santé. On peut noter ici que sur le plan sanitaire, les mouvements incessants et le grand brassage des populations ainsi que la prostitution sont craints par certains interlocuteurs pour le risque de propagation des infections sexuellement transmissibles (IST/VIH-Sida).

Les populations de ces zones ont appris à développer des stratégies pour faire face à la pénurie des infrastructures et des services sociaux de base : si l'école la plus proche se trouve du côté nigérian, c'est là-bas qu'elles iront scolariser leurs enfants. Si le centre de santé le plus proche se trouve du côté nigérien, c'est là-bas qu'elles se soigneront... De toute les façons, d'un côté comme de l'autre des frontières, elles peuvent recourir, en plus de leur recherche d'un avantage comparatif, à un réseau de parenté et de relations, parler la même langue, avoir à faire à des coreligionnaires, etc. Abandonnées à elles-mêmes, ces populations utilisent la frontière non pas comme une limite mais comme une ressource pour faire face aux besoins de la vie quotidienne en recherchant la zone la mieux nantie en services.

2. Les caractéristiques complexes de l'insécurité

2.1 Contrebande et trafics illicites : entre nécessité et insécurité

« (...) oui, ici, quand on regarde un peu dans les faits aggravants du phénomène Boko Haram, il y a aussi le phénomène de drogue, et précisément de l'affaire de tramol là ! Et franchement, dans cette localité, l'affaire de tramol, moi je me demande est-ce que ça va disparaître un jour, parce que ceux qui sont censés combattre le tramol en sont les véritables pourvoyeurs ! » (propos d'un enquêté, Bagassola, 14 juin 2015).

Une autre des caractéristiques des zones frontalières est la question des trafics, tant de biens de consommation non prohibés, mais introduits en contournement des taxes de douanes, que de produits de contrebande. La plupart des commerçants, des zones frontalières ou ceux qui transitent obligatoirement par ces zones, maîtrisent depuis longtemps les circuits et les routes leur permettant de contourner les barrières de douanes et donc les taxes. Des brigades mobiles de douanes ont été mises en place afin de limiter cette contrebande, sans grand résultat. De l'autre, il y a le trafic des biens ou produits prohibés qui utilisent les mêmes circuits que ceux de la contrebande pour entrer dans le pays. De nos données, les produits illicites circulant le plus sont la drogue appelée *bongo* (variante du haschich), le tramol, et les armes légères. Les deux produits stupéfiants semblent constituer un fléau auxquels les adultes des zones enquêtés semblent régulièrement se référer par rapport à la jeunesse. Le tramol dérive du Tramadol, médicament connu comme un anti-inflammatoire très fort dont le surdosage induit des effets hallucinogènes car contenant des extraits d'opium. Sa consommation est très répandue chez les jeunes, notamment dans les zones de frontières où il semble largement circuler.

Les brigades mobiles de douanes et de répression des stupéfiants ne semblent pas pouvoir limiter ni les contrebandes ni les trafics illicites. Sont mises en cause la corruption mais aussi la collusion des responsables et des éléments de ces services publiques avec les contrebandiers et les trafiquants. Ceci fait que ces activités continuent d'évoluer sans grande peine. Les enquêtés sont formels sur la responsabilité des agents de l'État dans ces trafics :

« Ce sont des trafics qui créent de l'insécurité. Cela nécessite un contrôle minutieux par les gardes frontaliers. Certains trafics comme celui des armes, des drogues, la contrebande sont à interdire par l'État. Si aujourd'hui on arrête la personne, on sanctionne, il faut brûler les produits frauduleux. Ces trafics sont condamnables et en principe, l'État doit contrecarrer ces actions car elles vont engendrer l'insécurité dans ces pays ».

Cependant, ils observent plutôt que :

« Le trafic de drogue ici (...) est très développé et les autorités ne semblent pas maîtriser la situation. Peut-être certains douaniers sont même complices... ».

Parfois, ce sont justement les tracasseries douanières et l'enlisement des procédures dans les magouilles diverses qui « obligent » à recourir à la contrebande.

2.2 Insécurité, méfaits de Boko Haram et contrecoups de la riposte antiterroriste

« L'insécurité est tellement grande dans cette région surtout dans sa partie insulaire, celle qui est plus proche de la frontière. Vous savez, les gens de l'autre côté, plus proche de la frontière, ils vivent dans la psychose franchement ! Les gens se méfient ! Ils ont peur de leurs prochains, vous êtes ensemble mais vous vous méfiez, vous voyez ? Non seulement l'insécurité émane de Boko Haram, mais même nos propres forces de défense et de sécurité. Parfois, ils ne s'assurent même pas que certaines personnes, ou bien certains groupes de personnes n'appartiennent pas à un groupe terroriste, c'est les gens de la localité » (propos d'un enquêté, Bagassola, 14 juin 2015).

L'insécurité du quotidien

Autant les zones de frontières constituent des zones de commerce florissant, autant ce sont également des zones très vulnérables à l'insécurité et à la violence. La permissivité des frontières en

fait des zones de « libre circulation » des délinquants et des hors-la-loi en tout genre. Ce sont notamment les trafiquants de marchandises mais aussi les voleurs de bétails, les coupeurs de routes et cambrioleurs qui peuvent aisément se faufiler entre les forces de l'ordre d'un pays comme de l'autre ou se réfugier de l'autre côté de la frontière en cas de recherche. Les phénomènes de grand banditisme et de l'insécurité¹⁵ pouvant naître dans un pays se déploient donc facilement dans d'autres. Les événements de février 2008¹⁶ ont offert un bon exemple de cette situation, principalement entre N'Djaména et le Cameroun. Au-delà de ces cas, il y a Boko Haram et la lutte engagée pour lutter contre. Par ailleurs, la « tracasserie des forces de l'ordre », là où elles sont présentes ou bien quand elles sont envoyées en mission, constituent aussi pour les populations des zones frontalières des entraves majeures au déploiement de leurs activités quotidiennes et à leur libre circulation. Les contrôles de pièces d'identités, les fouilles au corps, les ponctions abusives des éléments du contrôle de l'environnement, des agents de renseignement, sont autant de faits que redoutent les populations de ces zones. D'où par conséquent un recours massif aux voies de contournement de ces éléments, d'un côté comme de l'autre des frontières, ou encore la détention de plusieurs pièces d'identité.

Les méfaits des exactions de Boko Haram sur les populations

La montée de la violence avec Boko Haram et son essaimage dans les zones frontalières entre le Nigéria, le Niger, le Cameroun et le Tchad est régulièrement mentionnée comme un des désavantages d'habiter les zones de frontières. En effet, les événements qui ont lieu dans ces zones depuis bientôt 5 ans ont renforcé la perception de la frontière comme une zone surexposée aux dangers et menaces diverses. Sur le terrain, outre les exactions et autres violences physiques, les enquêtés font état des conséquences quotidiennes de ces événements :

- Des activités économiques et des mouvements de personnes ralentis ou bloqués par l'insécurité et l'incertitude engendrées par Boko Haram.
- Une intensification des tracasseries et des contrôles par les forces de sécurité d'un côté comme de l'autre des frontières.
- Une limitation de la liberté de mouvement qui se prolonge même dans les limites des terroirs.
- Une atmosphère de peur et de panique générale.
- Une inflation des prix des denrées, y compris celles de forte consommation, à cause du blocage des circuits traditionnels d'approvisionnement.
- Une augmentation exponentielle de la population des retournés et des réfugiés du Nigéria ou des îles du lac Tchad, résultant notamment en une plus grande pression sur les ressources alimentaires.
- Des difficultés à reprendre les chemins des champs bien que la saison des pluies batte son plein...

Dans le même temps, l'État, recourant à son devoir de protection de ses populations et de son territoire, s'est engagé dans une riposte armée contre Boko Haram qui n'est pas sans contrecoups sur les populations des zones où les actions de ce groupe sont les plus visibles.

Les contrecoups de la lutte armée contre Boko Haram pour les populations

Les attaques à répétition dans les îles du lac Tchad, celles de N'Djaména et les menaces qui planent toujours sur les populations ont donné un nouveau relief aux actions antiterroristes de l'État tchadien. En effet, le déploiement des forces de l'ordre a été intensifié dans les régions frontalières,

¹⁵ A propos de l'insécurité dans le bassin tchadien, cf. Saibou 2004, Musila 2012.

¹⁶ En février 2008, une coalition de groupes rebelles, partie de la frontière tchado-soudanaise, a marché sur N'Djaména où d'intenses combats à l'arme lourde ont eu lieu, avant que l'armée gouvernementale ne desserre l'étau et ne repousse finalement les forces rebelles.

comme le Lac, et des mesures de sécurité drastiques ont été mises en place. Dans cette situation de quasi État d'urgence, les populations sont sous la pression constante d'hommes en armes.

« Malgré la possession de la carte d'identité devant en principe permettre la liberté de circulation, on voit se multiplier les check-points pour racketter les citoyens par l'Agence Nationale de Sécurité, la Surveillance du Territoire, la Police Nationale, la Gendarmerie, la Douane, etc. » (propos d'un enseignant, Bagassola, Tchad, 13 juin 2015).

Certaines communautés notamment les Boudouma, dont l'implication de certains ressortissants aurait été mise en évidence, sont particulièrement sous pression. Or cette pression, cette communauté la vit comme une stigmatisation. La radicalisation ou l'engagement dans l'extrémisme violent ne peut être le fait de toute une communauté, mais bien plutôt le fait d'individus ou de groupes d'individus approchés par les groupes violents, adhérant à leur agenda ou espérant accomplir les leur en intégrant ces groupes. On ne saurait pas non plus affirmer que tous les Boudouma ont déserté leur village au profit de Boko Haram. Il convient donc de ne point stigmatiser toute une communauté.

Des autorités traditionnelles entre le marteau et l'enclume

Dans ces zones reculées où la plupart des populations vivent dans les zones rurales, le poids des traditions reste important et par conséquent celui des chefs traditionnels aussi. Par chefs traditionnels, nous entendons les chefs de cantons, de villages, de quartiers, les chefs de terre, etc. Ces personnalités ont chacune dans leurs domaines une aura certaine auprès des populations. Cependant, notre étude révèle qu'elles semblent subir les mêmes pressions et la même stigmatisation que leurs concitoyens. Ceci les met dans une situation particulièrement équivoque, car, d'un côté, menacés au quotidien par Boko Haram et, de l'autre côté, harcelés par les forces de l'ordre, ils se retrouvent entre le marteau et l'enclume. En effet, les institutions communautaires - au nombre desquelles figurent les chefferies traditionnelles - sont particulièrement visées par les éléments de Boko Haram car considérées comme des « *collabos*¹⁷ » du gouvernement. Ces chefs reçoivent quasi quotidiennement des menaces des éléments de ce groupe. Lors de l'attaque de Ngouboua, le chef de canton faisait partie des victimes exécutées par Boko Haram.

Cependant, ces autorités traditionnelles jouent un rôle important et comme il ressort de l'enquête, elles restent très bien perçues par les populations, pour leur travail de sensibilisation contre l'extrémisme violent surtout vis-à-vis des jeunes. Ce rôle devrait être valorisé dans les actions de prévention de la radicalisation.

3. Citoyenneté sans frontière ?

« (...) les gens sont tellement frustrés ; parfois ça te donne le sentiment de... de n'être même pas tchadien, franchement dit ! » (propos d'un enquêté, recueillis lors d'un entretien de groupe avec des hommes, Bol, 11 juin 2015).

Par citoyenneté, ici nous entendons la référence des individus à un État dont ils attendent des services de base, la sécurité et le bien-être et envers lequel ils s'acquittent du devoir d'appartenance, d'impôts, etc. Un des éléments tangibles de la citoyenneté peut être ici la carte d'identité nationale ou autrement tout autre document administratif délivré par les autorités compétentes (actes de naissance, permis de conduire, carte professionnelle, etc.) et comportant la mention de la nationalité. Comme l'attestent nos données, la plupart des interlocuteurs rencontrés disposent d'un

¹⁷ Expression employée par un enquêté.

document administratif. Cependant, ceci n'est pas le symbole d'une citoyenneté unique. En effet, certains disposent de deux documents administratifs justifiant d'une double citoyenneté : tchadienne et nigériane, tchadienne et camerounaise, tchadienne et nigérienne... Les réseaux de parenté, les liens sociaux sont les premières ressources mobilisées pour accéder aux pièces d'identités dans un pays comme dans l'autre. A ceci s'ajoute aussi la corruption des services en charge de la délivrance de ces pièces qui permet de se les procurer contre paiement. Ceci veut dire que les communautés de ces zones de frontières ne se laissent cantonner ni dans les frontières, ni dans l'attachement à un document administratif donné. Elles sont plutôt dans une dynamique de continuité spatiale, de continuité économique, de continuité sociale.

Dans le cas des îles du lac Tchad, la présence très inégale de l'administration fait que les populations, se tournent vers la direction où leurs intérêts peuvent venir. Les rapports de ces populations aux autorités varient en intensité selon qu'elles soient dans des zones plus isolées ou des grands centres comme Bol ou Mao. Là où les représentants de l'État sont en place et représentent valablement l'État, les populations entretiennent des rapports plus intenses avec elles et là où ces autorités ne sont pas en place, elles se gèrent comme elles peuvent. La perception des populations est que l'État ne va pas vers elles comme elles l'attendent.

RADICALISATION : INDICES ET PROCESSUS

Ce qu'il faut retenir :

- La radicalisation est traitée avec distance et même avec un certain déni par la plupart des enquêtés, qui s'accordent à souligner que c'est un phénomène inconnu au Tchad, véhiculé par les voyageurs, les étudiants, les commerçants, etc.
- Cependant la lecture de la réalité quotidienne et de certains événements ayant secoué le pays montre que c'est aussi une réalité ou un processus qui fait son chemin dans la société tchadienne depuis des décennies. Pour beaucoup, cette intolérance latente ne s'était jamais manifestée de façon physiquement violente et démontre un tournant depuis une décennie.
- Les mouvements extrémistes ne se basent pas seulement sur la religion pour attirer les jeunes. Ils utilisent en effet l'ensemble du répertoire social et culturel, le contexte (les problèmes notamment), récupèrent les aspirations et les rêves des acteurs pour tisser et vendre un modèle idyllique de société où leurs aspirations les plus diverses pourraient trouver réponses.
- Les atrocités commises par les groupes extrémistes comme Boko Haram donnent une perception très négative de ces groupes à la majorité des populations frontalières, qui dénoncent l'usage tronqué qu'ils font de la religion et les considèrent comme des « illuminés ».

1. La radicalisation : réalité importée ou processus endogène ?

« On rencontre les deux facteurs à la fois parce que l'intolérance a toujours existé partout chez nous mais elle n'a pas créé tellement de problèmes. Je crois que l'extrémisme violent tel que nous le connaissons aujourd'hui est venu d'ailleurs, parce que ceux qui font l'école coranique et qui font des études au Moyen Orient, une fois revenus, trouvent que la religion qu'on pratique ici est archaïque et il y a des religieux provenant du Pakistan et d'Afghanistan qui prêchent la parole de Dieu et exploitent cette occasion pour sensibiliser les gens au profit de l'extrémisme violent » (propos d'un enquêté, Liwa, 12 juin 2015).

La radicalisation peut être saisie comme le processus dynamique qui amène l'individu ou le groupe à progressivement refuser tout débat avec des positions autres que la sienne en matière religieuse, politique, sociale, etc. Ce processus peut déboucher sur de la violence symbolique ou physique. Si l'on étudie tout d'abord les sources de notre enquête, le consensus (87,3%, 62 personnes sur 71 enquêtées) considère la radicalisation comme une réalité avant tout importée de l'extérieur du Tchad.

Réalité importée

La réalité actuelle, produite depuis près d'une décennie, fait que la plupart des acteurs considèrent le nord du Nigéria comme l'une des sources principales de cette radicalisation. Depuis très longtemps, la région nord du Nigéria a été un centre de rayonnement des écoles coraniques avec des grands maîtres connus dans l'ensemble du bassin tchadien. Au Tchad, et plus précisément dans les régions du Lac et du Kanem, des milliers d'adolescents, de jeunes et de moins jeunes, ont régulièrement pris le chemin du Nigéria pour les écoles coraniques¹⁸. L'exacerbation de la violence avec Boko Haram a

¹⁸En 2009, une centaine d'enfants tchadiens a été récupérée dans les écoles coraniques du nord du Nigéria et rapatriée au Tchad pour rejoindre leurs familles suite au démantèlement de certaines écoles coraniques contrôlées par Boko Haram. Une équipe conjointe d'évaluation, composée de l'OIM et du gouvernement tchadien, s'est rendue le 25 février 2012 à Ngouboua, une localité située à 30 km de la frontière nigériane où vivent plus de 800 migrants rapatriés du Nigeria. Un grand nombre d'enfants non accompagnés âgés entre 6 et 14 ans fait partie de ces rapatriés.

mis en lumière l'engagement de beaucoup de jeunes dans cette voie. Les écoles coraniques du Nigéria et les jeunes formés dans ces *khalwa* (centres d'apprentissage du Coran où les apprenants séjournent auprès du maître, le plus souvent loin de chez eux) sont donc considérés comme ceux qui, à leur retour, ont semé la radicalisation dans le pays.

« Ce sont les gens partis faire l'école coranique au Nigéria qui reviennent contaminer les autres ici et ceux partis étudier à l'étranger qui sont la cause de l'extrémisme violent. Ils copient sur les autres » (propos d'un enquêté, Moussoro, 11 juin 2015).

D'autres considèrent que des sources plus lointaines sont à l'origine de la radicalisation dans le pays : Arabie Saoudite, Soudan, Libye, Pakistan... L'Arabie Saoudite constitue une destination de choix, notamment l'Université de Médine, pour les étudiants tchadiens arabophones sortis du Lycée ou de l'université Roi Fayçal de N'Djaména. En dehors des étudiants, l'Arabie Saoudite, la Libye, le Soudan constituent aussi des destinations privilégiées pour des Tchadiens partis chercher du travail ou faire du commerce. Ces étudiants, voyageurs ou aventuriers sont aussi considérés comme ceux ayant ramené au Tchad les idées de radicalisation basée sur la religion. Il y a aussi des livres et livrets en provenance d'Arabie Saoudite, du Koweït et d'Égypte, qui circulent abondamment au Tchad. Les médias, notamment les sites publiant les vidéos, et les discours extrémistes ou faisant l'apologie de ces discours, téléchargés et circulant massivement par carte SD sur les téléphones portables, participent aussi de la radicalisation. Ainsi, la radicalisation serait donc un phénomène venu d'ailleurs, qui aurait fini par s'implanter dans le pays :

« Il n'y avait pas cela au Tchad avant, mais maintenant, il y a des problèmes à tous les niveaux, même entre les musulmans eux-mêmes » (propos d'un enquêté, N'Djaména, 04 juin 2015).

D'autres types de voyageurs sont indexés comme ayant véhiculé ces idées au Tchad. Ce sont notamment des prêcheurs venus des pays du Golfe ou d'ailleurs, passant de mosquée en mosquée pour prêcher ou organiser des retraites spirituelles¹⁹ (*kuruj*) pour les jeunes. Ces prêcheurs, pour la plupart membres de l'organisation *jama'at Tabligh*²⁰ (Société pour la Propagation de la Foi), sont considérés comme sources de radicalisation :

« Les gens viennent d'ailleurs (Nigéria, Pakistan, etc.) pour sensibiliser ici, ils les paient même » (propos d'un enquêté, N'Djaména, 04 juin 2015).

Processus endogène

Ceci contribue pour beaucoup d'acteurs à une approche de la question consistant à opérer une omerta sur la question de la radicalisation, à nier toute réalité à ce processus dans le pays. Loin de ces avis, d'autres, bien que moins nombreux, pensent que la radicalisation a des racines bien locales, internes au pays. En effet certains pensent qu'au Tchad, les clivages religieux au sein des communautés musulmanes ont toujours été présents. Cependant, nos interlocuteurs opèrent une nuance entre cette réalité locale qu'ils qualifient d'intolérante ou d'intégriste et la situation actuelle avec une violence physique singulière. Comme le dit cet enquêté :

« L'intolérance a toujours existé partout chez nous, mais elle n'a pas créé tellement de problèmes » (propos d'une enquêtée, Mao, 12 juin 2015).

¹⁹ Ces retraites ont été depuis interdites par le ministère de l'intérieur, car jugée source de radicalisation.

²⁰ Une association internationale créée par le pakistanais Muhammad Ilyas Al-Kandhlawi (1303- 1364). Cette organisation se spécialise dans la *dawa* avec pour objectif de propager les valeurs de l'islam à tous ceux qu'elle peut atteindre en se positionnant loin des prises de positions politiques. Les membres de cette organisation voyagent de cité en cité pour propager les valeurs de l'islam notamment dans les *kuruj fi sabil-Allah*.

La religion au Tchad a toujours pu s'inviter dans les débats politiques et fait partie des marques identitaires majeures convoquées ou manipulées dans les conflits intercommunautaires du pays. Ceci pour corroborer le fait qu'une tendance à l'intolérance sur base de religion existe au Tchad de longue date. La violence au nom de la religion a par contre été relativement limitée à des joutes verbales ou des écrits d'une violence symbolique parfois forte.

« Beaucoup de nos parents ici sont des extrémistes, mais ils ne trouvent pas l'occasion de le manifester » (propos d'une enquêtée, Mao, 12 juin 2015).

L'intolérance est aussi ressentie au sein des communautés religieuses notamment entre protestants et catholiques, chez les chrétiens, mais aussi entre les différentes tendances de l'islam au Tchad. Les grandes tendances que sont la *tijaniya* et le *wahhabiya* se livrent, comme expliqué dans le chapitre précédent, une guerre sémantique hardie.

Le fait que l'islam au Tchad soit majoritairement soufi, précisément tijanite, est régulièrement évoqué pour justifier la résilience des musulmans tchadiens à la radicalisation. Ce discours ne semble cependant pas considérer, d'un côté, les prises de positions radicales même des tijanites et, de l'autre, la montée des autres courants reconnus plus radicaux que la voie soufie, notamment les wahhabites. Ainsi, le rôle des acteurs nationaux dans le processus n'est pas à perdre de vue. En effet, au niveau interne, cette radicalisation se manifeste à travers les débats publics et les prises de positions même dans la sphère politique. Par ailleurs, des individus ou des organisations notamment d'obédience wahhabite sont indexés comme étant les centres de rayonnement de cette radicalisation qui se traduit par un durcissement de ton pour une pratique de l'islam plus rigoriste. De manière générale, il y a un consensus sur la limitation de cette radicalisation à de la violence symbolique et discursive, même si des illuminés comme le cheikh Ahmet Ismael Bichara²¹ de Kouno, ont déjà prôné une approche martiale de jihad contre les « mécréants » et aussi la société musulmane pas assez pieuse à son goût.

La montée de la violence avec l'État islamique province Afrique de l'ouest met en lumière un aspect nouveau de la radicalisation avec des Tchadiens directement impliqués dans les exactions du groupe. Ceci montre que les processus de radicalisation ont, dans ce cas de figure, culminé dans de la violence ouverte, orientée contre les symboles de l'État, les structures traditionnelles (chefs de cantons notamment) et tous les musulmans ne partageant pas la vision de ces groupes et les autres non-musulmans et donc « mécréants ».

2. Stratégie d'approche et de recrutement : alignement sur les besoins

« (...) les gens sont pauvres, ils n'ont rien à faire ! Ils [les membres de Boko Haram] viennent avec un discours flatteur et arrivent à obtenir l'adhésion de ces jeunes. Les gens croient que les jeunes sont convaincus de l'idéologie de Boko Haram, non, non, ce n'est pas vrai ! C'est parce que les gens n'ont rien à faire, qu'ils ont une famille à nourrir, leur dignité à défendre, mais ils n'ont même pas cette possibilité de travailler et surtout de gagner leur petit pain-là ! Et donc, les hommes de Boko Haram viennent leur proposer des sommes d'argent, beaucoup ! » (propos d'un enquêté, recueillis lors d'un entretien de groupe avec des étudiants, Bol, 11 juin 2015).

Le chemin vers la cruauté...

Il est difficile d'expliquer comment les jeunes en arrivent à tant de cruauté.

²¹ Par ailleurs soufi. Cf. étude de cas 2 en Annexe.

« *Boko Haram tue beaucoup plus leurs propres frères, pères et mères, nous sommes donc tous pris* » (propos d'un enquêté, Bagassola, 10 juin 2015).

L'exemple du chef de canton de Tchoukoutelia, qui aurait été exécuté par son propre petit frère, est celui qui semble avoir le plus marqué les esprits. A la base, il y a le besoin de reniement et d'annihiler tout ce que ce qui représente la société (les parents en premier lieu), y compris sa pratique de l'islam. Pour amener ces jeunes à agir plus facilement, ces actes sont auréolés de symbolisme religieux ou même de grade dans la hiérarchie du mouvement. Un chef de canton confie avoir reçu des appels anonymes avec des menaces stipulant clairement que son « *verser sang sera licite (halal)* ».

Ainsi, tuer des gens appartenant à cette société qui ne partage pas les principes du mouvement devient une œuvre licite d'une valeur religieuse certaine :

« *On leur dit de tuer leurs parents car ils disent que nous sommes des cafres. Et ceux qui tuent leurs parents, il paraît qu'ils deviennent même des émirs de Boko Haram* » (propos d'un enquêté, Bagassola, 10 juin 2015).

Cependant, il n'y a pas que la fibre religieuse qui soit mise en jeu. En effet, devenir émirs signifie une position de pouvoir mais aussi le contrôle des butins récoltés dans les villages dévastés et mis à sac :

« *Et lorsqu'ils arrivent à conquérir surtout certains villages, ils vont balayer ce qui se trouve, parce que n'oubliez pas que lorsqu'ils entrent dans un village, la population fuit en laissant derrière elle tout ce qu'elle a et puis c'est ça qu'ils ramassent, vous voyez ? Et économiquement, franchement, ça leur permet d'avoir quelque-chose, vous voyez ? Avec toutes les conséquences que vous savez !* » (propos d'un enquêté, Bagassola, 10 juin 2015).

Le recours des groupes extrémistes à certaines substances psychotropes (ici les tramol), est aussi évoqué pour expliquer les degrés d'atrocité des actes posés par les jeunes.

Enfin, l'atrocité de la violence perpétrée peut aussi être comprise comme une revanche sur une société qui les a toujours laissés à la marge parce qu'issus de milieux socialement ostracisés comme les castes²² ou en réponses à des sévices et humiliations connues, notamment dans la situation de *mouwadjir*²³. Dans certains cas, cette situation, destinée à forger le caractère de l'enfant et parfaire son éducation coranique, s'avère particulièrement éprouvante pour des enfants parfois très jeunes. Certains grandissent seuls loin de leurs parents, sous les seuls ordres d'un maître. Ce n'est donc pas évident qu'ils réintègrent de manière solide leur réseau de parenté et leur société, dont l'attache rompt facilement sous les messages de leurs maîtres.

... facilité par une stratégie de recrutement bien rôdée

²² Au Tchad, il existe des systèmes de hiérarchisation qui marginalisent certains groupes sociaux. Objet d'ostracisme social, ils sont identifiés comme « impurs » et interdits d'intermariage notamment. Dans les régions où nous avons mené nos enquêtes, ce sont principalement les populations dites Haddad qui font l'objet d'une telle stigmatisation (plus au sud du pays on retrouve les Noy chez les Sar – Magnan 1986, Fortier 1982). Haddad (viendrait de *haddid*, étymologiquement fer en arabe) signifie forgeron et le mot désigne même les potières (de Pommerol 1999 : 528-529). En dehors d'une spécialisation socioprofessionnelle (forgerons, potières, tannerie, tissage, etc.) et de l'endogamie qui leur est imposée, ces populations ne se distinguent « (...) ni par un type physique très remarquable, ni par une langue originale, ni par des mœurs et des coutumes propres (...) » (Golvang-Bayo 2006 : 18). Même cette fameuse spécialisation professionnelle n'est pas exclusive, puisque l'artisanat est aussi pratiqué dans d'autres groupes et les forgerons ne sont pas partout ostracisés.

²³ Le documentaire Tchad, *l'enfance enchaînée*, diffusé dans le magazine Envoyé Spécial de France 2 en 2005, donne un aperçu de cette situation.

Premièrement, il y a le charisme et le leadership des maîtres coraniques (*oustaz* et marabouts) formés dans les écoles coraniques et les *khalwa* proches de Boko Haram. De retour dans leur zone d'origine, ces derniers rentrent auréolés d'une notoriété fédérant autour d'eux un grand nombre de jeunes et de disciples. En effet, ils partent du Tchad (Lac, Kanem et N'Djaména) vers Maiduguri et d'autres zones reculées du nord du Nigéria chaque année avec des centaines d'élèves (*mouwadjirin*) laissés par les parents à leurs entières charges. La plupart de ces élèves leur restent très fidèles spirituellement et dans la vie quotidienne. Ces *oustaz* mobilisent donc facilement dans leur sillage beaucoup de jeunes avec lesquels ils regagnent les rangs de Boko Haram.

Deuxièmement, les liens de parenté sont utilisés pour recruter de proche en proche :

« Ce sont des jeunes qui sont manipulés par leurs amis ou leurs proches qui sont avec ces groupes. Certains finissent par les suivre malheureusement » (propos d'une personne ressource lors de l'entretien de groupe à N'Djaména, 02 et 03 juillet 2015).

La plupart des communautés frontalières vivent d'un côté comme de l'autre dans la plupart des cas. Cette stratégie se base sur le capital de confiance existant entre parents. De ce fait, beaucoup de personnes se retrouvent simplement piégés par leurs proches, s'engagent sans motif car espérant autre chose. C'est le cas des femmes surtout :

« Si elles vont c'est surtout pour suivre leur mari. Parfois elles ne savent même pas qu'ils partent chez Boko Haram » (propos d'une enquêtée, Bagassola, 13 juin 2015).

Ceci met des communautés en ligne de mire d'accusation de collision avec Boko Haram. Au Tchad, ce sont notamment les Boudouma, peuplant la région du Lac et les îles du milieu du Lac, qui sont souvent identifiés comme tels. Depuis les exactions répétées de Boko Haram ayant culminé avec les attentats à répétition à N'Djaména²⁴, et plusieurs attaques meurtrières dans la région du Lac²⁵, même les discours officiels vont dans cette direction. A l'inverse, et bien que situés aussi sur une zone frontalière, les Kanembou sont identifiés par nos interlocuteurs, même non-Kanembou, comme une communauté résiliente à l'extrémisme religieux et marginalement les Peuhls et les Arabes. Selon ces interlocuteurs, ces communautés se méfieraient des discours des extrémistes car « pieuses et respectueuses de la religion ».

Troisièmement, c'est la manipulation des conditions de vie des populations qui facilite le recrutement, notamment des jeunes. Les extrémistes connaissent bien le contexte où vivent les habitants, leurs aspirations et fondent leurs messages sur un modèle visant à améliorer ces conditions. Ainsi, les motivations financières, matérielles (la moto qui attire tant les jeunes) sont importantes dans cette manipulation :

*« (...) Boko Haram paie 340 000 naira aux jeunes, environ 1 million de francs CFA »*²⁶ (propos d'un enquêté, recueillis lors d'un entretien de groupe avec des hommes, Bol, 11 juin 2015).

L'annonce d'une société sans castes et égalitaire fait partie de ces mirages vendus aux populations et plus particulièrement aux jeunes. Les frustrations sociales (les positions de castes) et les injustices sociales (élitisme, népotisme, corruption) poussent aussi certains jeunes à partir vers ces groupes avec l'espoir d'un avenir meilleur.

²⁴ Double attentat les 15 juin et 11 juillet 2015 ayant fait plus d'une cinquantaine de morts.

²⁵ Attaques de Ngouboua, de Tchoukoutalia.

²⁶ Ce sont des motivations reçues pour s'engager mais aussi pour rester définitivement fidèle au mouvement.

Quatrièmement, il y a une déconstruction totale des pratiques religieuses à l'œuvre dans les communautés. Les autres marabouts et musulmans sont déclarés impies, ils sont accusés de ne pas suivre les préceptes de la religion. Ces groupes proposent donc une nouvelle vision de l'islam plus pure et meilleure que les autres, suivant à la lettre le Coran et la Sunna du Prophète. Selon les perceptions recueillies, les personnes d'obédience wahhabite seraient de même plus enclines à se radicaliser ou suivre les mouvements radicaux. Ici, la question de l'ignorance, de l'analphabétisme, de la mauvaise formation coranique entre en jeu. Les personnes ayant une formation intellectuelle solide, de type coranique ou encore celle des écoles formelles arabophones ou francophones, sont jugées moins permissives à la radicalisation, à moins d'en être déjà des vecteurs.

3. Perception des groupes extrémistes et de leurs actions

« Ce sont des bandits, des aventuriers, des trafiquants et des tueurs à combattre. Ils amènent la violence dans la région, ils tuent les gens gratuitement même les enfants. Ce sont des gens qui ont détourné l'islam pour leur intérêt je crois que la religion interdit tous ce qu'ils font là » (propos d'un enquêté, Bagassola, 14 juin 2015).

Parmi les groupes considérés comme extrémistes ou terroristes par nos enquêtés, il y a en tout premier lieu Boko Haram (proximité et actualité obligent), Al Qaida, AQMI, l'État islamique en Irak au Levant²⁷ notamment. Comme le montre le tableau ci-contre, la majorité les conçoit comme des *bandits* ou des *illuminés fanatiques*.

« (...) des bandits, des coupeurs de route. Ce qu'ils font est mauvais parce qu'ils tuent, ils volent les innocents. Ce sont des gens nuisibles à la société. Ils ne sont ni pour le développement de la religion ni pour l'épanouissement des populations » (propos d'un enquêté, Bagassola, 14 juin 2015).

| Perception des groupes extrémistes | Nombre | % |
|------------------------------------|-----------|------------|
| Des sauveurs | 0 | 0,0 |
| Des résistants | 1 | 1,4 |
| Des illuminés fanatiques | 33 | 46,5 |
| Des bandits | 34 | 47,9 |
| Des désespérés | 2 | 2,8 |
| Autre à précisez | 1 | 1,4 |
| Total | 71 | 100 |

Sources : notre enquête

L'insécurité dans les zones frontalières est largement causée par les coupeurs de route²⁸, des bandes de criminels organisés et armés qui tendent des embuscades aux voyageurs pour les dépouiller de leurs biens, causant des pertes matérielles et en vie humaines parfois considérables. Or les groupes extrémistes sont classés dans la même catégorie par les populations. Ces groupes sont aussi clairement associés aux trafics, notamment de stupéfiants, dont la drogue mais surtout le tramol dont la consommation est très répandue. C'est pourquoi, leur rhétorique du jihad n'est pas convaincante au regard des populations. Comme l'observe cet interlocuteur :

²⁷ Aussi appelé DAESH et en Arabe, *ad-dawla al-islāmiyya fi-l-'irāq wa-š-šām*.

²⁸ Cf. Saibou, 2004 pour aller plus loin sur la question.

« Quand on dit jihadiste en islam, ce sont des musulmans qui protègent leur religion mais qui ne tuent pas des personnes innocentes ».

Ainsi, l'approche de la religion des groupes extrémistes est assez reprouvée. Ces groupes, mais surtout ceux dont les agissements sont visibles pour ces populations, sont considérés comme des malfaiteurs répandant la violence et la désolation au nom de la religion. Beaucoup considèrent que leurs agissements vont contre les préceptes même de la religion, notamment celui du respect de la vie. Leurs actions saliraient la religion et en donneraient une image tronquée.

D'autre part, 64,8% (46 sur 71) des personnes interrogées perçoivent l'usage de la religion par les groupes extrémistes comme mauvais. Cependant, il est nécessaire de relever que 25 personnes trouvent bon l'usage de la religion faite par ces groupes. Ils nuancent leur position en opérant une différenciation entre une violence radicale au nom de la religion qui prend pour cible les non musulmans, donc les cafres et les occidentaux, et une violence radicale au nom de la religion qui s'en prend même aux musulmans.

ROLES DES FEMMES ET DES JEUNES

Ce qu'il faut retenir:

- Les femmes et les jeunes représentent une proportion importante de la population mais ont un accès moindre au débat, à la prise de décision et surtout aux moyens de production.
- Les femmes, de par leur position sociale et leurs charges, sont les plus vulnérables face aux soubresauts que connaît la société.
- Les jeunes rêvent d'une vie meilleure et, à défaut d'y accéder sur place, vont la chercher ailleurs. Ils sont ici la cible majeure des recruteurs des mouvements extrémistes, deviennent à leur tour la force armée de ces mouvements et les recruteurs de leurs proches. Les motivations matérielles apparaissent comme le motif principal d'engagement des jeunes.
- Cependant, il apparaît clair que le rôle de ces deux catégories peut être grand dans la prévention de l'extrémisme violent en termes d'éducation, de sensibilisation et de dissuasion de proximité, si une meilleure place leur était faite.

1. Les femmes : une majorité silencieuse et vulnérable ?

« La parole des femmes n'est pas écoutée par les gens ici. Nous sommes les premières victimes de ces phénomènes car nous n'avons pas la force de nous défendre et devons prendre soin des enfants aussi » (propos d'une enquêtée, présidente d'un groupement de femmes, Bol, 11 juin 2015).

Les femmes représentent la strate la plus nombreuse avec 51% de la population selon le deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009-RGPH II (INSEED 2012).

Une société patriarcale

Les communautés dans lesquelles l'étude a été conduite (Boudouma, Kanembou, Gorane, Teda, Kanouri) sont des sociétés patriarcales où le rôle et le statut de la femme ainsi que son rapport à l'homme et à la collectivité sont socialement construits autour de la dépendance. Cette structuration ressort clairement des entretiens conduits dans le cadre de notre enquête. Il en découle que la femme dépend pour beaucoup des hommes, que ce soit du père, du mari ou du frère. Ces derniers maîtrisent l'essentiel des moyens et des structures de production. La femme accède donc dans une moindre mesure aux emplois salariés mais est très active dans les travaux champêtres et les petits commerces. Ainsi, la conception traditionnelle de la femme dans ces sociétés la place toujours dans une situation de quasi mineure. La vulnérabilité de la femme est donc exacerbée par les types de rapports prévalant dans l'ordre social, la situation d'épouse ou de fille étant conditionnée aux rapports entretenus avec le mari et le père. Par ailleurs, les femmes ne sont pas toujours informées des menaces sécuritaires et n'ont pas voix au chapitre.

« Ici, les femmes sont sous-informées, non instruites, casernées dans les maisons et deviennent des victimes idéales » (propos d'une enquêtée, présidente d'un groupement de femmes, Bol, 11 juin 2015).

Au Tchad de manière générale, l'accès des femmes à l'école, à la formation et à l'information est très loin derrière celui des hommes. Il y a des avancées sensibles en la matière mais la situation reste problématique. Ceci n'est pas sans conséquence dans les zones isolées où il existe très peu ou pas d'écoles ou d'autres structures de formation et de sensibilisation.

Une vulnérabilité renforcée

Les femmes sont très clairement perçues par la collectivité comme plus vulnérables à l'insécurité et à l'extrémisme violent. Les femmes aussi bien que les hommes les perçoivent comme « innocentes », « fragiles », ne disposant pas de la même capacité que les hommes car « insuffisamment préparées pour faire face aux violences ». La posture face à la violence ou à l'insécurité est perçue autant comme l'habileté physique à y faire face que la possibilité d'échapper au danger. Les charges sociales de la femme sont surtout entendues comme le devoir de s'occuper du ménage, notamment des enfants. Ainsi, dans les zones comme Bagassola, Liwa, etc., « *elles sont les premières victimes de ces phénomènes²⁹ car elles n'ont pas la force de se défendre et doivent prendre soin des enfants aussi* » (propos d'une enquêtée, présidente d'un groupement de femmes, Bol, le 11 juin 2015). En termes de charges sociales, il y a aussi des activités (comme le petit commerce de denrées alimentaires, de produits du champ, de condiments, etc.) et des déplacements dans ou hors de leurs villages et localités. Ceci aggrave aussi leur vulnérabilité en temps d'insécurité : « *elles sont très sensibles, très fragiles et c'est elles qui partent aux travaux champêtres, au marché...* ».

Un passage à l'extrémisme possible

La vulnérabilité des femmes décrite plus haut prévaut également lorsque les femmes sont plus ou moins obligées de suivre leurs maris ou leurs pères dans leurs déplacements. C'est ici que leur chemin rencontre celui de l'extrémisme, lorsque le voyage des hommes les mène vers les *khalwa* du nord du Nigéria ou tout simplement dans les camps de Boko Haram. Leur engagement résulte donc le plus souvent d'une décision du chef de famille: « *elles sont parfois obligées de suivre leurs maris vers le Nigéria* » (propos d'une enquêtée, présidente d'un groupement de femmes, Bol, le 11 juin 2015). Cependant, ce parcours « passif » ne doit pas faire perdre de vue le rôle actif de certaines femmes dans les agissements des groupes extrémistes. Les événements

sanglants ayant cours au Tchad ou ailleurs mettent parfois en lumière le rôle que les femmes peuvent jouer. Au minimum, l'on conviendra que quelle que soit la trajectoire et les influences à l'origine de cette radicalisation, des femmes sont devenues des agentes de l'extrémisme violent.

ACTRICE OU VICTIME MANIPULÉE DE L'EXTRÉMISME VIOLENT ?

C'est une femme d'environ 40 ans, de mère Toupouri et de père Haoussa. Mariée à un Barma, elle s'est islamisée et vivait avec son mari dans le quartier Boutal Bagar. Après les premiers attentats de N'Djaména, le 15 juin 2015, certains éléments de Boko Haram appréhendés ont indiqué les noms et contacts de leurs collaborateurs en ville. C'est ainsi qu'elle a été appréhendée par les forces de l'ordre alors qu'elle était en partance pour Fianga (Mayo Kebbi).

Collaboratrice des éléments de Boko Haram à N'Djaména depuis 2 ans, ils auraient pris contact avec elle dès les premiers jours de leur arrivée du fait qu'elle parlait aussi haoussa. Elle les aurait d'abord hébergés puis aidé à trouver des chambres à louer et pour leur restauration. Elle leur aurait en outre servi de guide pour comprendre et « maîtriser » la ville. Après les attentats, elle aurait été alertée par certains éléments de Boko Haram pour fuir N'Djaména, éviter de se faire arrêter et certainement de livrer des informations sensibles.

Une dizaine de cartes téléphoniques auraient été trouvées sur elle (des puces téléphoniques pour ses parents et son mari, d'autres pour la communication avec Boko Haram). Appréhendé aussi, son mari aurait finalement été relaxé car aucune preuve de son implication n'aurait été mise à jour. La femme, en garde à vue, aurait avoué avoir agi à l'insu de son mari.

Comment cette femme a-t-elle fini par collaborer à une telle entreprise ? Certainement qu'elle aurait été appâtée par l'argent mais au cours du temps, elle aurait pu se rendre compte de ce qui se tramait. Consentait-elle à y collaborer quand même ? Ce cas met en lumière la collaboration d'une femme avec un groupe extrémiste sans que cela ne soit sous la houlette d'un homme de sa famille.

²⁹ Parlant de l'insécurité et de l'extrémisme violent.

2. L'isolement des jeunes à l'avantage des groupes extrémistes

Les jeunes : une force à la marge

« Ils ne peuvent pas jouer leur rôle comme il faut ! Le problème qui leur est commun est le poids de la tradition et surtout de la religion, ça pèse lourd sur eux ! Donc par exemple, une femme n'a pas le droit de contrarier son mari, et le jeune, de contrarier ses parents ! Par exemple, si le papa appartient à un parti politique, il t'oblige à le suivre ! Pourtant la politique, c'est un choix ! Il t'oblige à le suivre, il t'oblige à faire le même choix que lui ! Donc, cela ne nous permettra pas d'assumer notre responsabilité, de jouer notre rôle comme il le faut ! » (propos d'un enquêté, recueillis lors d'un entretien de groupe avec des étudiants, Bol, 11 juin 2015).

La situation de pauvreté prévalant dans ces régions touche particulièrement les jeunes qui subissent de plein fouet le dénuement et le chômage endémique de ces régions, où il n'y a pas de débouchés en dehors de la pêche et de l'agriculture. Ils sont aussi dépendants pour la plupart de leurs parents pour la prise en charge des moyens de production, de l'éducation, du travail, du fonds de commerce, du mariage, etc. Cette dépendance fait que - comme pour les femmes, mais dans une moindre mesure - ils constituent un segment de la population n'ayant pas vraiment voix au chapitre. Pour la plupart des jeunes rencontrés, ils se considèrent comme une catégorie marginalisée, nullement associée à la prise de décision et à la vie de la communauté.

Dans les régions où nous avons enquêté, les jeunes tiennent une place assez ambivalente. D'une part, ils sont considérés comme une éventuelle relève et doivent assurer la sécurité, contribuer au développement, assurer les travaux champêtres et la pêche.

« Leur place est importante car sans les jeunes, la société n'a pas de force. Les jeunes sont le fer de lance d'un pays, le noyau du développement » (propos d'un enquêté, recueillis lors d'un entretien de groupe avec des étudiants, Bol, 11 juin 2015).

D'autre part, une propension à la délinquance, à la débauche, à la consommation de substances prohibées comme le *bongo* et le *tramol* est intrinsèquement liée à la jeunesse et assez fortement condamnée par le reste de la société et elle aggrave la perception négative des jeunes comme l'atteste la prise de position ci-contre :

« Les jeunes et les aînés ne s'entendent pas parce que les jeunes ont un comportement bizarre et ne respectent rien. Certains jeunes prennent des tramols et les aînés n'aiment pas ça ».

On observe ici une crise du modèle de reproduction sociale traditionnellement à l'œuvre dans leur société. En effet, les jeunes rêvent de bien plus de choses que leurs parents ne peuvent offrir et ils semblent prêts à tout pour y accéder (du moins pour certains). Se pose alors un problème de modèle, les parents et la communauté représentant de moins en moins le modèle désiré et reproduit par les jeunes.

Rêves de grandeur et d'ailleurs

« On rêve d'avoir une moto, de faire du commerce, de se marier. Certains veulent aller au Nigéria... Dans notre région, il y a des gens qui rêvent d'aller rejoindre Boko Haram pour avoir une moto, de l'argent, etc. » (propos d'un enquêté, recueillis lors d'un entretien de groupe avec des étudiants, Bol, 11 juin 2015).

Les jeunes des zones enquêtées aspirent à beaucoup de choses. La plus grande partie rêve de « réussir », c'est-à-dire d'avoir un travail salarié ou une activité indépendante qui permette d'avoir les moyens de vivre décemment (autrement dit le commerce). Bien que l'on soit dans des zones très rurales, hormis N'Djaména, la pêche et l'agriculture sont très peu évoquées comme perspectives professionnelles et arrivent loin derrière un travail salarié (« devenir un haut cadre de demain », « devenir une personnalité importante dans le pays », en travaillant pour la fonction publique, pour une ONG, une organisation humanitaire ou une entreprise privée) et le négoce (« il rêve de devenir un grand commerçant »). Le chemin de cette réussite passe par une formation de qualité, l'école ou un fonds pour lancer un commerce. Avoir une position socioéconomique et de la respectabilité dans ces sociétés passe aussi par la constitution d'un foyer, c'est-à-dire par l'institution du mariage. La monétisation des transactions matrimoniales rend le mariage si onéreux que les jeunes sans activité professionnelle rémunératrice ne peuvent le plus souvent tout simplement pas y accéder. Dans le Lac, il faut environ 600.000 FCFA (plus de 1 000 USD) pour un mariage moyen, environ 2.100.000 FCFA dans le Kanem et 2.000.000 FCFA dans le Barh-El-Gazel (environ 3 500 USD). Au titre des biens matériels auxquels rêvent les jeunes, il y a la motocyclette qui est sans conteste le bien le plus envié par les jeunes avant la maison.

A défaut de pouvoir réaliser leurs rêves dans leur milieu, beaucoup de jeunes partent. Dans les zones comme le Lac et le Kanem, le Nigéria reste la destination idéale pour chercher un travail, faire son commerce ou étudier le Coran. Certains prennent le chemin des autres grandes villes du pays, notamment N'Djaména, pendant que d'autres, notamment du Barh-El-Gazel, vont plus loin, notamment vers l'Arabie Saoudite. Le chemin de la Libye est bloqué, depuis les tumultes que connaît ce pays avec la révolution ayant abouti à la mort de Khaddafi en octobre 2011.

Outre la catégorie générale des personnes vivant en marge de la société, ce sont principalement les jeunes (18-30 ans environ), arabophones notamment, qui apparaissent comme la cible privilégiée des extrémistes. Parmi les Tchadiens partis rejoindre les rangs de Boko Haram, les jeunes sont les plus nombreux à partir. Les témoignages soulignent le contexte dans lequel ils vivent et permettent d'identifier cinq sous-catégories de jeunes se radicalisant ou rejoignant les groupes extrémistes (ici Boko Haram) :

- Les jeunes à la recherche de l'argent et des biens matériels comme les motocyclettes,
- Les jeunes victimes d'injustice, de chômage et d'ostracisme social,
- Les jeunes convaincus de la cause de ces groupes extrémistes,
- Ceux qui viennent de l'extérieur, surtout de la Libye, de l'Arabie Saoudite,
- Les jeunes aventuriers séduits par la puissance que reflète le modèle de Boko Haram.

Le tableau ci-dessous, permet d'illustrer l'insistance des enquêtés sur les motivations matérielles comme motif principal d'engagement des jeunes :

| Motif d'engagement des jeunes dans les groupes extrémistes | Nombre | % |
|---|-----------|------------|
| Statut social | 13 | 18,3 |
| Motivations matérielles | 37 | 52,1 |
| Valeurs religieuses | 18 | 25,4 |
| Drogue | 0 | 0,0 |
| Autres | 3 | 4,2 |
| Total | 71 | 100 |

Source : notre enquête

La localisation géographique de ces jeunes entrerait aussi en jeu. En effet, les jeunes des zones plus reculées et isolées, notamment les îles du Lac Tchad comme Ngouboua, Tchoukoutalia, sont plus ciblées. Ceci se comprend aisément par la proximité avec les zones d'action de Boko Haram, mais aussi par les facilités de mouvement entre les populations.

De plus en plus aussi, des jeunes ont pris le chemin des *kalwa* du Nord Nigéria, non pas seulement pour des cours coraniques mais pour les camps d'entraînement de Boko Haram. Cette nouvelle situation accentue la position marginale des jeunes qui en plus représentent à présent une menace : « *ils égorgent les gens, même leur propres parents* » (propos d'un enquêté, Bagassola, le 14 juin 2015). Ces jeunes agissent au sein de ce mouvement aussi bien militairement que comme recruteurs d'autres jeunes au sein de leur communauté d'origine. C'est aussi eux qui font miroiter les avantages surtout financiers et matériels de rejoindre le mouvement. Ceci a pu être mis en lumière par les derniers événements dans la région du Lac et à N'Djaména.

3. Quels rôles dans la résilience ?

« Je ne vois pas vraiment comment les femmes peuvent contribuer à prévenir le départ des jeunes vers Boko Haram, sauf éduquer les enfants et se sensibiliser entre elle, les femmes âgées peuvent sensibiliser leurs fils pour ne pas rejoindre les extrémistes » (propos d'une enquêtée, présidente d'un groupement de femmes, Bol, 11 juin 2015).

Le rôle d'éducatrice de la femme est ici souligné comme un élément-clé, d'une part dans l'éducation des jeunes enfants et la prévention contre l'extrémisme et, d'autre part dans l'encadrement des adolescents et surtout des filles contre l'influence des conjoints membres ou sympathisants de groupes extrémistes. Comme nous avons pu l'observer dans nos entretiens sur le terrain, il est plus aisé dans ces communautés de faire parler les femmes entre elles. C'est pourquoi, surtout dans le cas de femmes leaders d'opinion, enseignantes, etc., elles pourraient très valablement contribuer à la prévention de la radicalisation en profitant de ce cadre féminin davantage propice à la libéralisation de la parole.

Quant aux jeunes n'ayant pas rejoint les rangs de Boko Haram, ils ont gagné en importance dans les villages les plus exposés car investis dans les groupes d'auto-défense pour sécuriser leur communauté. Cette jeunesse parvient grâce à ce positionnement à se refaire une place au sein de sa communauté mais aussi à se faire écouter. Il est donc à noter que la situation de violence survalorise les jeunes aussi bien comme cible principal de recrutement pour Boko Haram que comme une éventuelle « force de défense » pour des communautés bien des fois déboussolées devant les atrocités de ce groupe extrémiste.

Parmi ceux qui sont revenus des camps de Boko Haram, et lorsqu'ils ne sont pas en prison, certains ont été impliqués par les chefs traditionnels dans la sensibilisation contre les risques d'endoctrinement et d'extrémisme. D'autres n'osent pas prendre part à de telles activités publiques car ils craignent des représailles. Car comme le dit cet enquêté, « *ils joueraient un rôle très grand. S'ils sont bien éduqués, il n'y aura pas d'augmentation de Boko Haram* ». Leur expérience sert ici d'exemple pour convaincre les autres de ne point partir, ou de cas pratiques pour déconstruire les discours promoteurs des recruteurs. De la même façon que certains ont été instrumentalisés pour recruter de proche en proche, les retournés servent à la sensibilisation inverse, de proche en proche aussi.

QUE FAIRE ?

La présente étude intervient dans un contexte³⁰ où la question de l'extrémisme violent est plus que jamais à l'ordre du jour au Tchad. Les réponses habituelles des autorités ont été sécuritaires, privilégiant une stratégie d'éradication, répondant ainsi au feu par le feu. Le droit des États à se défendre et à sécuriser leur population est impérieux. Cependant, la prévention des processus de radicalisation et de l'extrémisme violent peut aussi s'inscrire dans la compréhension des dynamiques sociétales qui font son lit. C'est pourquoi une étude qui cherche à en comprendre les causes sous-jacentes à travers une approche socio-anthropologique a toute sa raison d'être.

Sur la base des perceptions recueillies auprès des enquêté(e)s et des observations réalisées sur le terrain, étayées par des analyses et des discussions avec différents acteurs pertinents, les thèmes de réflexion suivants se dégagent :

Thème de réflexion 1 : Développer une politique/stratégie antiterroriste nationale multisectorielle

Une chose est de combattre un groupe terroriste, une autre est de prévenir l'adhésion des citoyens (surtout des jeunes) aux groupes extrémistes ou à leur idéologie. Il est donc important de dissocier la lutte armée contre les groupes extrémistes des actions de prévention contre l'endoctrinement et l'enrôlement dans l'extrémisme violent. Les actions de prévention relèveraient du civil, du développement et de l'éducationnel. La radicalisation étant d'abord un problème sociétal, c'est dans la société en premier lieu qu'il conviendrait d'en chercher les solutions, c'est-à-dire en agissant sur le social, le culturel, le religieux, le civique ou encore sur l'économie. Rien ne pourrait vraiment se faire avec succès si cela ne répond pas aux aspirations des communautés et des individus. Il ne faudra donc pas non plus oublier le droit à plus de quiétude réclamé par les populations, ainsi que la nécessaire cessation des exactions commises par les divers représentants des forces de l'ordre.

Thème de réflexion 2 : Adopter une approche largement collaborative

Une telle approche multisectorielle devrait aussi mettre un point d'honneur à collaborer avec les communautés, notamment à travers leurs chefs traditionnels. Cela permettrait aux populations de reprendre confiance dans l'État et de mieux collaborer avec lui dans les actions de prévention de l'extrémisme violent ou d'antiterrorisme. La mobilisation communautaire, avec des rôles spécifiques assignés à chaque catégorie de la communauté et suivant ses aptitudes, pourrait participer de cette approche. Sur le terrain, il est clairement ressorti que les chefs traditionnels mènent des actions de sensibilisation qui, à leur avis, portent des fruits. Il est aussi apparu que les femmes et les jeunes peuvent jouer un rôle important dans des actions de proximité pour la prévention. Ainsi, de la même façon que les individus sont instrumentalisés pour recruter de proche en proche, il s'agirait d'entreprendre la sensibilisation inverse de proche en proche.

Il serait également utile de développer la collaboration entre les institutions étatiques ainsi qu'entre ces institutions et la société civile et les organisations à base communautaire. Cela devrait tout d'abord permettre de mobiliser l'ensemble des capacités de la société et d'avoir une masse critique de compétences et de ressources pour mettre en place des actions efficaces. A N'Djaména, comme dans les villes frontalières telles que Bol, Liwa, Bagassola, Mao, Moussoro, il y a des organisations qui

³⁰ Attaques de Boko Haram en territoire tchadien à Tchoukoutalia le 13 février, et à Ngouboua (5 morts donc le chef de canton) le 03 mars 2015. Le 15 juin 2015, eurent lieu les premiers attentats kamikazes à N'Djaména avec environ 36 morts. Le 29 juin, 11 personnes, dont 5 policiers, sont tuées après l'explosion d'un kamikaze lors d'une opération policière à N'Djaména. Enfin, le 11 juillet, un autre attentat kamikaze a lieu au marché central de N'Djaména causant à nouveau 15 morts et 80 blessés.

sont à même de contribuer valablement à une telle approche. Des actions ainsi définies contribueraient à satisfaire non seulement les exigences sécuritaires mais aussi et surtout les aspirations des populations.

Lors des débats ayant abouti à l'adoption de la loi antiterroriste, l'assemblée nationale a fait un pas dans ce sens en proposant la mise en place d'une Commission Tchadienne de Lutte Contre le Terrorisme (CTLT). Une telle structure devrait intégrer les différentes sensibilités de la société pour plus d'efficacité.

Thème de réflexion 3 : Ne pas imputer de responsabilité collective

Il est aujourd'hui évident que certaines communautés ont été assez rapidement pénétrées par les extrémistes qui y ont recruté adeptes et combattants. Ces communautés, de par leur emplacement lacustre, leur proximité avec l'épicentre des activités de Boko Haram, ont en effet été les premières à se retrouver en présence avec les groupes armés. Les événements actuels font que ces communautés (essentiellement les Boudouma et les Kanouri) se retrouvent assez souvent sous les feux des accusations de collusion avec Boko Haram. Ces communautés sont ainsi ostracisées et soumises à une pression constante dans le cadre de la mobilisation générale et des actions antiterroristes en cours. En outre, les autorités traditionnelles (chefs de villages et de cantons) ayant une aura assez importante au sein de ces communautés subissent une pression encore plus importante. La poursuite d'une approche de désignation de boucs émissaires ne permettra pas de prévenir de nouveaux recrutements.

Dans de telles circonstances, mêmes des sympathisants qui voudraient enclencher un processus de repentir y réfléchiraient à deux fois et pourraient par dépit renoncer à abandonner les camps de Boko Haram. Il y a donc intérêt à cesser la criminalisation indistincte de ces communautés et d'arrêter de jeter l'anathème sur elles et leurs leaders.

Enfin, l'obéissance ou la réclamation d'appartenance de certains groupes extrémistes à l'islam crée des amalgames autour des fidèles de cette religion. Une politique de prévention de l'extrémisme violent devrait aussi mettre un point d'honneur à éviter d'ostraciser les adeptes de l'islam ou d'une tendance particulière, notamment les adeptes d'Ansar Asunna. Cela éviterait des frustrations qui feront le lit facile à la radicalisation et faciliteront une participation large aux actions de prévention.

Thème de réflexion 4 : Reprendre en main les zones de frontières de manière durable et selon une approche sous-régionale

Les zones de frontières ont été présentées comme des zones à l'abandon, bénéficiant de très peu d'attention de la part des autorités centrales du fait de la faible présence de l'administration. C'est pourquoi les réalités pratiques observées sur le terrain et les vœux des populations convergent pour voir l'État se matérialiser de manière plus permanente et plus qualitative dans son rôle régalien mais surtout d'agent de développement.

La reprise en main des zones de frontières devrait aussi se manifester dans l'extension des politiques sectorielles nationales en matière d'éducation, de formation professionnelle, de santé, etc., à ces zones. Pour réduire leur enclavement par rapport au centre (N'Djaména), il serait utile de renforcer les infrastructures de transport et de communication pour des liens plus accrus avec le reste du pays. En termes de sécurité, une présence plus pérenne des forces de l'ordre amènerait une sécurisation durable des frontières ; et non pas une présence sporadique et circonstancielle, résultant souvent en exactions, racketts et extorsions à l'encontre des populations.

Ceci pourrait se faire au travers d'une approche sous-régionale, pour ne pas rompre les dynamiques socioéconomiques à l'œuvre mais leur offrir plutôt un cadre de développement plus formel. Une institution comme la Commission du Bassin du Lac Tchad, dont le mandat est justement le développement de cet espace, pourrait servir de tremplin à de telles initiatives. Le but serait aux États de s'adapter aux dynamiques en place en adoptant une approche sous-régionale.

Thème de réflexion 5 : Répondre aux besoins spécifiques des jeunes

Les besoins et les aspirations des différentes strates de la population vivant dans les zones frontalières ont été largement repris et manipulés dans les processus de recrutement par Boko Haram. Il serait donc judicieux d'adopter une stratégie spécifique pour les besoins des groupes les plus ciblés par les extrémistes, et notamment les jeunes. Pouvoir accéder à des opportunités d'insertion socioprofessionnelle leur permettrait de retrouver confiance dans la société et de continuer à croire dans un modèle de société meilleure que celle vendue par les recruteurs. Ceci ruinerait par ailleurs les rhétoriques enchanteresses des recruteurs.

Dans la pratique, il s'agirait d'offrir davantage d'opportunités sérieuses de formation fondamentale et professionnelle, de garantir des emplois pour ces zones périphériques aussi bien dans le secteur public que le privé, appuyer le développement du secteur informel pour permettre le développement de l'auto-emploi. Enfin, travailler à une revalorisation des activités de pêche et d'agriculture, en perte de vitesse, contribuerait à multiplier les emplois.

Thème de réflexion 6 : Développer une politique de communication, de sensibilisation et de formation pour contrer la radicalisation

Le manque d'information ou l'ignorance peuvent faire le lit facile aux messages des groupes extrémistes. Mener des actions de contre propagande fortes dans les zones où ces groupes sont à l'œuvre mais aussi sur l'ensemble du pays pourrait donc être important. Une politique de communication pourrait être bâtie à cette fin. Cette politique se baserait sur les médias locaux, notamment les radios communautaires très proches des populations et très suivies, parce qu'émettant dans les langues locales. On notera notamment dans le Lac la Radio Kadaye FM de Bol, dans le Kanem les radios Bissam FM de Mondo et FM Albichari de Ngouri et, dans le Barh-el-Gazel, la radio FM de Moussoro. Chacune de ces radios émettent dans des rayons de 50 à 100 km à la ronde couvrant ainsi des vastes zones où les autres médias ne sont pas présents ou pas accessibles à cause des barrières linguistiques. Par le passé, des actions de sensibilisation liés à la vaccination, la cohabitation pacifique, la prévention des maladies, etc. ont très régulièrement recouru à ces radios avec succès.

En plus des radios, les structures de formation comme les écoles francophones ou bilingues et les *médressa*, ainsi que les *kahwa* et les *mabrouka* qui fleurissent dans le pays depuis une décennie, pourraient aussi servir de relais dans la communication et l'éducation des plus jeunes contre la radicalisation. Ceci induirait au préalable d'avoir défini un contenu et une approche de communication de qualité, définis eux aussi en lien avec les acteurs susceptibles d'être concernés.

Thème de réflexion 7 : Adopter un positionnement plus neutre de l'État dans la gestion des affaires confessionnelles

Bien que laïc, l'État tchadien a toujours montré une volonté de réguler et d'organiser la question religieuse. Depuis les années 60-70, certaines tendances de l'islam (*tarbya*, *wahhabiya*...) font l'objet d'une attention particulière de la part du Conseil Supérieur des Affaires Islamiques et de la direction des affaires religieuses et du culte du ministère de l'Intérieur. A certains moments, au nom de la préservation de l'ordre public, des bans, des interdictions ou même des dissolutions ont été prononcées contre certaines tendances ou leur association pourtant légalement reconnues et donc

républicaines. Les adeptes de ces tendances ne voient pas ici seulement l'œuvre de l'État mais surtout celle du Conseil et de ses dirigeants tjanites. De l'autre côté, les tjanites indexent une permissivité croissante de l'État et un manque d'intransigeance devant l'avancée des wahhabites « dangereux ».

À la croisée de ces prises de positions contradictoires et du dilemme d'intervenir malgré la liberté d'association et de culte, l'État joue sa crédibilité et son autorité à chacun de ses positionnements sur ces questions. En sa qualité de garant de la paix sociale, il devrait cependant se garder de nourrir les antagonismes inter ou intra confessionnel. Il pourrait agir au nom de son pouvoir régalien dans le respect des règles fondamentales du pays et de manière équitable vis-à-vis de toutes les tendances sans collusion avec l'une ou l'autre tendance.

BIBLIOGRAPHIE

- Abderamane, Abakar et Brahim, Moussa. 1997. « Tchad : des prédicateurs tout terrain de l'islam dans les rues de N'Djamena », *Le Progrès* n°206 du 23/09/1997, p. 5-7.
- Adler, Alfred. 1982. *La mort est le masque du roi. La royauté sacrée des Moundang du Tchad*, Paris, Payot.
- Agence Tchadienne de Presse. 1978. « Le Tchad est resté laïc (à propos du massacre des musulmans du Tchad) », *Info Tchad* n°4160, 21.01.1978. p1-2.
- Allahou Taher, Mahamat. 2006. « Le Kanem », *Cahier d'Histoire* n°02, mars-avril, pp. 47-62.
- Allatchi, Idriss M. 2003. « La laïcité au Tchad : la réaction de Allatchi », *Le Temps* n°344, 06/05/2003.
- Beyem, N. Roné. 1997. « Tchad : les religions font désordre », *N'Djamena Hebdo* n°276 du 10/04/1997.
- Bouba Djourbébé, Franklein et Ngaryamngaye Semingar. 2010. *Problématique environnementale et populationnelle entourant l'exploitation du Lac-Tchad et solutions proposées dans une perspective de développement durable*. Présentation à l'Université de Laval (Canada). Accédée en ligne sous l'url : <http://epc2010.princeton.edu/papers/100389>
- Buijtenhuijs, Robert. 1984. « Le Frolinat à l'épreuve du pouvoir : l'échec d'une révolution africaine », *Politique Africaine* n° 16 : 16–17.
- Chapelle, Jean. 1996. *Peuple tchadien, ses racines et sa vie quotidienne*. Paris, L'Harmattan.
- Châtelot, Christophe. 2015. « Pourquoi le Tchad s'engage dans la lutte contre Boko Haram ? », *Le Monde*, 06/07/2015. URL : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/02/06/pourquoi-le-tchad-s-engage-dans-la-lutte-contre-boko-haram_4571142_3212.html
- Coudray, Henri. 1992. « Chrétiens et musulmans au Tchad », *Islamochristiana*, n°18 Roma, pp. 175-234.
- De Pommerol, Patrice Julien. 1999. *Dictionnaire arabe-tchadien-français*, Karthala Paris.
- Djonwé, Stéphane. 2012. « Tchad : la promotion du dialogue interreligieux pour prévenir les crises », *La Voix* n°161 du 08/07/2012. P. 9
- Fortier, Joseph. 1982. *Le couteau de jet sacré : histoire des Sar et de leurs rois au sud du Tchad*, Paris, L'Harmattan.
- Fuchs, Peter. 1997. *La Religion des Hadjeray*. L'Harmattan, Paris 1997
- Garondé D, Al Hadj. 2012. « Débats sur la sharia au Tchad », *Le Temps*, n°755, 25.09.2012. p8.
- Golvang-Bayo, Gagsou. 2006. « Le Lac », *Cahier d'Histoire* n°05, juillet-aout, pp. 6-45.
- GRIP (Groupe de Recherche et d'Information sur la paix et la sécurité). 2014. « *La CBLT et les défis sécuritaires du bassin du Lac Tchad* », Note n°14, décembre 2014.
- INSEED. 2012. *Deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH2, 2009). Résultats globaux définitifs*. N'Djamena, Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques.
- Jaulin, Robert. 1967. *La mort Sara : l'ordre de la vie ou la pensée de la mort au Tchad*, Paris, Plon.
- Ladiba, Gondeu. 2011. *L'émergence des organisations islamiques au Tchad. Enjeux, acteurs et territoires*. Paris, L'Harmattan.
- Ladiba, Gondeu. 2013. *Notes sur la sociologie politique du Tchad*. Working Paper n°006, Sahel Research Group, University of Florida. URL : http://sahelresearch.africa.ufl.edu/files/Gondeu_NOTES_Final_FR.pdf
- Laleix, Gaëlle. 2015. « Tchad : l'économie asphyxiée par l'insécurité », RFI, 10 mars 2015. URL : <http://www.rfi.fr/emission/20150310-tchad-economie-asphyxiee-insecurite>
- Lebur, Celia. 2015. « Les îles du Lac Tchad, repaire des Boko Haram en déroute ». URL : <http://www.senepius.com/article/les-îles-du-lac-tchad-repaire-des-boko-haram-en-deroute>
- Lewis, M. Paul. 2009. *Ethnologue: Languages of the World*. Dallas, SIL. Online version: <http://www.ethnologue.com> (consulté pour la dernière fois le 21 février 2012).
- Magnant, Jean-Pierre (Ed). 1992. *L'islam au Tchad*. Talence, Institut d'Études politiques de Bordeaux, Université de Bordeaux 1.
- Magnant, Jean-Pierre. 1987. *La terre sara, terre tchadienne*, Paris, L'Harmattan.

- Magrin, Géraud. 2013. « Les ressorts de l'intervention tchadienne au Mali (2013) », *EchoGéo*. URL : <http://echogeo.revues.org/13444>; DOI :10.4000/echogeo.13444
- Mahamat, Abderamane Mahamat. 2015. « Tchad : dissolution de l'Association Ansar al Sounna almouhamaddya. URL : <https://www.facebook.com/abdrahmanemoussa.mahamat/posts/863429363692549:0>
- Musila, Cyril. 2012. *L'insécurité transfrontalière dans le bassin du lac Tchad*, Irenées.net, juillet 2012.
- N'Djaména-Hebdo. 2006. « La communauté musulmane du Tchad organise une manifestation le 11 février 2006 : jets de pierre sur les écoles catholiques », *N'Djaména-Hebdo* n°929, 01.02.2006.
- Nékim, Jean-Claude. 1994a. « Islam : ces sectes qui divisent les fidèles », *N'Djaména-Hebdo* n°95, 26.08.1993. p.4.
- Nékim, Jean-Claude. 1994b. « Tchad État islamique », *N'Djaména-Hebdo* n°96, 27.08.1993. p.3.
- Pérouse de Montclos, Marc-Antoine. 2012. « Boko Haram et le terrorisme islamiste au Nigéria : Insurrection religieuse, contestation politique ou protestation sociale ? », *Questions de Recherche* N°40, juin 2012. URL : <http://www.ceri-sciences-po.org/publica/gdr.htm>
- Saïbou, Issa. 2004. « L'embuscade sur les routes des abords du lac Tchad », *Politique Africaine* n° 94, juin 2004.
- Sakho, (Alioune). 2014. *Etude diachronique sur la Tidjannya : trajectoires et moyens d'expansion*. URL : <http://www.articles.eutoumaodo.com/data/documents/fichier/spiritualite-tidjaniyyah/140101.-etude-diachronique-sur-la-tidjannya.pdf>
- Tchad et Culture. 2005. « Nouveaux mouvements religieux : menace sur la société ? Dossier », *Tchad et Culture* n°236 04.2005. pp. 11-18.
- Triaud, (Jean-Louis). 2010« La Tidjaniya, une confrérie musulmane transnationale », *Politique étrangère* 2010/4 (Hiver), p. 831-842.
- Vincent, Jeanne-Françoise. 1962. « Les Margai du pays Hadjerai (Tchad) : contribution à l'étude des pratiques religieuses », *Bulletin de l'IRSC*, 1 (1), p. 63-86.
- Zaid, Abakar Y. 1997. « Dialogue islamo-chrétien : même langage pour la paix au Tchad », *l'Agence* n°3919, 27.02.1997.p6-8.

© 2016 – Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

La reproduction de l'intégralité ou d'une partie de cette publication est sujette à autorisation écrite ainsi qu'à mention de son origine.



**From
the People of Japan**



*Empowered lives.
Resilient nations.*